

C VII
296
V^{te} HENRI DE CHÉZELLES

Vieille Vénérerie

SOUVENIRS ET TRADITIONS



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1894

Droits de traduction et de reproduction réservés.

DU MÊME AUTEUR

L'HOMME DE CHEVAL, Soldat ou Veneur. I volume in-
16..... 3 fr.

V^{te} HENRI DE CHÉZELLES

Vieille Vénérerie

SOUVENIRS ET TRADITIONS



PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1894

Droits de traduction et de reproduction réservés.

PRÉFACE

Je n'ai ni l'intention, ni la prétention de m'ériger ici en professeur et d'apprendre la vénerie à ceux qui pratiquent cet art, et en font leur passion favorite.

Tout ce qui pouvait être écrit sur la façon de faire chasser les chiens, l'a été avant moi, et par des veneurs plus autorisés que moi.

Mon seul but est de réunir en cette brochure quelques souvenirs du temps passé ; les générations qui nous poussent les liront peut-être avec plaisir, lorsque ceux qui ont encore vu les restes de la vieille vénerie française auront disparu de ce monde.

SOUVENIRS ET TRADITIONS

Il faut d'abord poser en principe que l'art de bien chasser est fort peu commun, et exige un ensemble de qualités très rares à rencontrer chez un chef d'équipage, — surtout d'un grand équipage. — N'est pas bon maître d'équipage qui veut. Plus le nombre des hommes qu'on doit faire manœuvrer est grand, plus la besogne devient difficile, pour mettre tout le monde à sa place de combat, et faire rendre à chacun les services qu'il est capable de rendre. Savoir faire chasser des chiens est un talent qui se perd.

Réunir à une grande affabilité, à une parfaite courtoisie, à des façons distinguées et aimables, un caractère ferme et décidé, un coup d'œil prompt en chasse, un grand calme dans les défauts, la connaissance parfaite de la valeur de chacun de ses chiens, le don du commandement sans en faire sentir le poids, une supériorité de connaissances telle qu'elle soit reconnue de tout le monde, ce qui vous donne le prestige du savoir, telles doivent être les premières qualités d'un chef d'équipage soucieux de conserver les anciennes traditions.

Quand le maître d'équipage n'est pas là, il faut que l'équipage tout entier ait la crainte de ne pas bien chasser sans lui.

Un piqueur n'est pas pour le maître un serviteur vulgaire ; il doit être, je dirai presque un ami, un compagnon fidèle de ses joies et de ses peines, honnête homme avant tout, respectueux et dévoué autant à son maître qu'à son art. Mais pour que les hommes restent dans cette note, il faut que le maître ait des formes, une distinction et une manière d'être supérieures à celles de ses piqueurs. La distinction des maîtres se communique aux hommes, cette distinction qui laisse chacun à sa place, sans familiarité déplacée de la part des hommes, sans morgue ni hauteur de la part des maîtres.

La familiarité vis-à-vis des hommes est toujours cause de leur perte ; ils ne savent pas rester dans la note voulue, deviennent avantageux,

insupportables, et on est obligé de s'en séparer.

Les bonnes façons des hommes d'un équipage, et surtout du premier piqueur, sont un des grands charmes de la vénerie. Il ne faut pas longtemps pour perdre les façons d'un homme, même d'un homme formé à très bonne école. Un séjour de deux ou trois ans dans un équipage mal commandé, et le mal est fait : l'homme s'en ressentira toute sa vie, tout en laissant cependant encore percer les traditions et grandes façons qu'il a reçues, quand il a été formé d'enfance aux grandes manières d'un équipage souverain. Si bas qu'il soit tombé, les façons prises d'enfance à cette école sont les seules qui ne se perdent pas. Les réprimandes du maître doivent se faire en particulier et jamais devant la présence en chasse, excepté dans des cas excessivement graves et qui ne doivent se présenter jamais avec des hommes bien formés et respectueux vis-à-vis des maîtres.

Quand il y avait une école, c'est-à-dire au temps de la vénerie du Roi et des Princes, tout était appris aux enfants par principes, jusque dans les moindres détails ; ils y entraient après leur première communion et formaient ainsi une pépinière d'hommes à traditions qui se répandaient dans les équipages de petite vénerie. Maintenant ces écoles nous manquent ; aussi que reste-t-il en fait d'hommes de vénerie ? des traîne-chiens, mais non des piqueurs.

La dernière école a été la vénerie de l'Empereur. Ce qui reste d'hommes d'équipage ayant un peu de traditions, sort de cette dernière vénerie souveraine. Ceux qui ont connu et suivi ces grands équipages reconnaissent à un rien ceux qui ont été formés à cette école ; parce que là seulement, tel geste, telle manière, je dirai même tel son de voix particulier, étaient en usage.

La vénerie n'est pas un art de fantaisie : pour tout il y a des règles qu'il est choquant de ne pas observer. De même qu'il y a une langue de vénerie, de même il y a une façon de s'habiller qui ne doit pas être de fantaisie. Pour prendre sa trompe, pour la remettre sur son épaule, pour prendre la pose voulue pour sonner un bien aller, pour dépouiller un cerf à la curée, pour tout en un mot il y a des règles dont on ne doit pas s'écarter. Pour sonner, l'homme à pied ou à cheval doit pencher le haut du corps légèrement en

avant, la main basse ainsi que le bras et le coude, l'ouverture du pavillon de la trompe un peu en l'air. La tradition est à suivre en toute chose ; ce qu'il y a de plus pratique et de plus distingué, c'est de tâcher de l'apprendre et de s'y conformer. Un homme d'équipage ne doit jamais non plus faire sortir l'eau par l'embouchure de sa trompe, mais faire tourner celle-ci dans sa main pour faire sortir l'eau par le pavillon, le contraire est commun.

Les grandes et belles façons des hommes ont toujours été en dégringolant, suivant ainsi la décadence de celles des maîtres ; de nos jours, elles n'existent pour ainsi dire plus dans nos équipages particuliers.

Il y a aujourd'hui peu de gens assez âgés pour avoir connu les Namur, les Obry, les Duval, à la vénerie du Roi et des Princes. Quelques personnes ont encore connu La Trace, mort à Dangu, après avoir été nommé maire de cette commune. La Trace avait été à la vénerie du Roi, et était devenu ensuite premier piqueur commandant à la vénerie impériale. Il avait aussi commandé, comme premier piqueur, l'équipage du comte de Lagrange, ayant sous ses ordres Lafeuille, devenu lui-même valet de limiers à la vénerie impériale. Les rares veneurs de l'époque qui restent encore, comme M. Quiclet, ancien capitaine des chasses à courre de Monseigneur le duc d'Aumale, M. de Villeplaine et quelques personnes de nos âges, se souviennent avec enchantement des grandes façons de La Trace, quand, après avoir reçu le rapport de ses valets de limiers, il allait faire le sien au commandant ; ou bien encore, prévenant le commandant en chef de la vénerie, le comte Edgard Ney, que la curée étant prête elle pouvait être servie aux chiens ; soulevant avec élégance et distinction son tricorne de la main gauche par les quatre premiers doigts, les ongles en dessous ; le fouet déployé dans la main droite ; se découvrant quatre ou cinq pas avant d'arriver à hauteur du maître, et lui disant : — Le bon plaisir de monsieur le comte. — Ces grandes façons n'avaient rien d'affecté ; elles étaient toutes naturelles et grandioses dans leur noble et élégante simplicité.

Tous ont pu voir, en forêt de Compiègne, à l'un de ses rendez-vous, ce maître d'équipage plein de distinction, affable pour tous, gardien fidèle des grandes traditions de sa race. J'ai nommé le marquis de l'Aigle, qui vient de disparaître après avoir passé sur la terre près d'un siècle consacré d'abord au bien, ensuite à la vénerie. Ce type parfait de distinction doit servir de

modèle à la génération actuelle, et lui montrer quelles étaient les façons des hommes d'autrefois.

Monseigneur le prince de Joinville nous faisait l'honneur de nous dire, à l'un de ses rendez-vous : « Je tiens à mener ma petite-fille (Madame la princesse Marguerite) faire un rendez-vous en Compiègne, pour voir monsieur le marquis de l'Aigle ; je ne veux pas laisser cette noble figure de la vénerie française quitter ce monde sans l'avoir fait connaître à mes petits-enfants ».

Les grandes façons de l'ancienne vénerie se transmettaient aux habitants des forêts, qui avaient si bonne tenue il y a peu d'années encore. Je tiens à consacrer un souvenir à ces anciennes familles de gardes de la couronne, comme les Bombars à l'Étoile de la Reine, forêt de Compiègne, entrés au service de la couronne sous Louis XIV ; les Bacquët aux étangs de la Ramée, forêt de Villers-Cotterets, restés à ce poste de père en fils pendant deux cents ans ; les Lecomte, dont l'un fut porte-fusil du Roi Louis XV : les Vallerant, Darras, Fillon, Conétable, Cochemet, Tourneur, Démarqué ; Langelé, dont le nom était déjà connu dans l'historique du Valois à l'époque de Charles VII, toutes familles de gardes que je prends entre mille, et dont les descendants se sont succédé pendant plusieurs siècles dans leurs postes forestiers.

Je me souviens avoir entendu dire, dans ma jeunesse, en parlant de Morizet, qui était premier piqueur à notre équipage : « Morizet a épousé une Obry » : c'était un titre de noblesse dans la vénerie. Les Obry sont restés, de père en fils, pendant deux cents ans à la vénerie du Roi et des Princes.

Le dernier grand piqueur, récemment disparu, a été Jean Leroux, ancien piqueur des véneries du Roi Charles X et de l'Empereur Napoléon III, décédé à Avon le 26 septembre 1892, dans sa quatre-vingt-seizième année. Leroux était un homme superbe et de grandes manières, dont le père était aussi à la vénerie du Roi.

Dans tous les équipages, et aussi dans les grandes chasses à tir, il est d'usage de tenir un livre sur lequel on inscrit exactement chaque année les

comptes rendus des chasses de la saison. C'est une excellente habitude à conserver ; on éprouve un véritable plaisir à relire dans sa vieillesse ces intéressants souvenirs de jeunesse, ainsi préservés de l'oubli. Dans les véneries royales on n'avait garde d'y manquer. J'ai sous les yeux le livret des chasses du Roy pour Vannée 1822 ; laissé par testament par le père Leroux, dont je viens de parler, à Victor Cauvain, fils et neveu des Cauvain, de l'équipage de l'Aigle, ancien valet de chiens à la vénerie impériale, actuellement premier piqueur à l'équipage de Picard Piqu'hardi.

Ce document peut être intéressant pour les personnes qui s'occupent de vénerie, et que rien de ce qui concerne la vénerie ne laisse indifférents.

Composition de la vénerie du Roy :

M. le comte de Giradin, premier veneur.

CHASSES A COURRE.

M. le baron d'Hanneucourt, commandant de la Vénerie.

M. le comte de Vienne, lieutenant de la vénerie.

M. le vicomte de Saint Pern, lieutenant en second.

M. d'Hybouville, lieutenant honoraire premier page.

M. de Champs de Blot, second page.

CHASSES A TIR.

M. le baron Cazin d'Honincthun, lieutenant de chasse à tir.

M. de Vinfrais, porte arquebuse.

M. de Beauterne, page honoraire.

Vingt-cinq hommes de vénerie étaient employés à pied ou à cheval, comme piqueurs, valets de limiers montés et non montés, valets de chiens à cheval et à pied. Je ne veux mettre sous les yeux de mes lecteurs que le nom des hommes les plus connus, dont quelques-uns ainsi que leurs descendants ont été à la vénerie impériale.

Premier piqueur, Dutillet.

Piqueur piquant, Delaunay père.

Piqueur de vénerie, Leroux père.
 Valet de limiers à cheval, Obry père.
 Valet de limiers à pied, Duval (que l'on avait appelé ensuite le Duval de Charles X).

Valets de chiens à cheval { Leroux fils,
 { Latrace,

qui devinrent tous deux premiers piqueurs à la vénerie impériale.

Valets de chiens à pied, Leroux Pierre, Obry fils.

Le nombre des chevaux était de 60.

Le nombre des chiens était :

Équipage du cerf :	{	Limiers.	30
	{	Chiens courants.	<u>120</u>
Total.			150

Le renouvellement des chiens coûtait en
 moyenne. 5,000 fr.

Leur nourriture. 15,330 fr.

L'habillement complet du premier piqueur coûtait à l'époque..... 540 fr.

Liste des personnes à qui le Roi a bien voulu accorder la permission de porter l'habit de ses chasses à courre.

LE PORTENT SANS AUTORISATION.

Les officiers de la maison du Roi qui sont de service auprès de sa Majesté.

Les officiers des maisons des Princes, qui sont également de service auprès de leurs personnes.

ONT REÇU L'AUTORISATION.

MM. Le duc de Reggio,

le comte Charles de Beaumont,
le comte de l'Aigle,
le marquis de la Grange,

MM. le général comte de Lauberdrière,

le prince de Montmorency,
le baron de Montmorency,
le comte de la Rochejacquelin,
le comte de Harcourt,
le marquis de Crillon,
le comte de la Poterie,
le marquis de l'Aigle,
le comte de la Guiche,
le comte de Sesmaisons,
le comte de Crillon,
le marquis de Boisgelin,
le duc de Wellington,
le colonel Freemantel,
le comte de Bonneval,
le comte de la Briffe,
le comte du Halay,
le marquis d'Esclignac,
Jules de Montbreton,
le comte James Pourtalès.

le baron Adolphe de Maussion,
le comte de Chastenay,

MM. le comte d'Oilliamson,

le marquis de Gontaut-Biron,
le comte de Vence,
le colonel Talon,
Achille Delamarre,
le comte de Potier,
le vicomte de Melleville,
le comte François Potocki.

DES FAÇONS DES HOMMES DE VÉNERIE ET DES TENUES DE VÉNERIE

Les hommes de vénerie devraient, de nos jours, conserver entre eux ces façons distinguées d'autrefois, la distinction et la courtoisie étant de tradition dans la vénerie. Deux valets de limiers, se rencontrant pendant leur quête, doivent commencer par se saluer du tricorné ou de la cape en s'abordant. Cela était de tradition et avait sa raison d'être pour la dignité et le respect que les hommes doivent avoir les uns pour les autres, et surtout pour les maîtres qu'ils ont l'honneur de servir. Le tricorné aidait évidemment à ces grandes façons. Comme deux prévôts d'armes se font un mutuel salut avant de commencer leur assaut, deux valets de limiers se rencontrant doivent se saluer avec dignité, et non s'aborder en buveurs de vin blanc mal appris, comme le font trop souvent les hommes de notre époque.

A la vénerie, les hommes de l'équipage, à l'heure sonnante, étaient tous réunis pour assister à l'ébat des chiens. Ils portaient la veste de petite tenue en drap bleu ou vert à boutons au cerf en cuivre argenté, culotte avec charivari, ou pantalon ; le fouet déployé dans la main droite. Ils se saluaient toujours entre eux en arrivant à la réunion, en commençant par le piqueur commandant, au lieu de s'aborder les mains dans les poches et le fouet passé sur le cou.

Dans les véneries souveraines, la tenue à la française, aux couleurs du souverain, était la seule en usage : bleu naturel avec velours de soie cramoisie, galonnée à la Bourgogne : argent pour la maison de Bourbon, rouge galonnée or pour la maison d'Orléans, ventre de biche et rouge écarlate pour le prince de Condé, bleu clair pour le prince de Conti, avec le chapeau de Lyon, bicorné ; galonné vert et rouge pour les princes Bonaparte, avec chapeau tricorné.

Le bouton au cerf en cuivre argenté ; le ceinturon de buffle, garni du galon de vénerie de 27 lignes de large, à deux argent sur les bords et un en

or dans le milieu avec deux passants en buffle, garnis d'un galon d'argent, et une boucle ovale ; trompe à la Dampierre, et couteau de chasse Louis XV, le seul qui soit de tenue ; harnachement à la française avec tapis de drap rouge, qui faisait si bien valoir le cheval, et formait derrière la selle comme une espèce de couverture pour protéger du froid les reins du cheval.

Pour les équipages particuliers, la tenue de la Restauration est celle qui a été adoptée : pour les hommes d'équipage, la cape en velours noir, de forme ronde, à la française, plus ou moins haute de forme, avec galon de vénerie. En parlant de cette coiffure, on ne doit pas dire une toque, mais une cape. La toque est la coiffure du postillon de Daumont, et non celle du veneur.

La cravate des hommes doit être en percale blanche, non empesée, coupée en fichu, pliée et repassée seulement, faisant deux fois le tour du col, et attachée par devant, sous le menton, par un simple nœud sans rosette, avec deux pointes peu longues, sortant à droite et à gauche du nœud. Cette cravate doit avoir une certaine élévation, de façon à protéger le plus possible contre les intempéries, et à laisser voir beaucoup de blanc au-dessus du col de la veste. La cravate longue et plate que portent actuellement certains hommes d'équipage, n'est pas celle de vénerie, c'est la cravate de cocher ; elle n'a pas le cachet voulu, et n'est pas de tenue.

La veste de tenue, en drap aux couleurs de l'équipage, doit être à taille courte et jupe longue, cette forme étant la plus pratique et la plus distinguée. Rien ne donne l'air commun aux hommes, comme d'être ceinturonnés bas ; plus le ceinturon est placé haut, dans la limite du possible, plus la tournure des hommes prend de la distinction. En outre, le couteau de chasse étant placé plus haut, bat moins sur les flancs du cheval au galop, ou risque moins de se prendre entre les deux jambes de l'homme quand il est à pied. Les jupes longues, outre qu'elles habillent mieux, sont les plus pratiques ; elles couvrent plus les jambes, surtout pour les retraites, et par leur longueur elles risquent moins de s'envoler au vent en laissant les jambes à découvert et permettant l'introduction de l'eau dans la botte. Le ceinturon devrait presque partager en deux la distance qui se trouve entre les hanches et le dessous des bras. Les tailles longues et les jupes courtes sont communes ; elles donnent l'air gravure de modes aux maîtres comme aux hommes ;

elles sont portées par ceux qui les suivent et qui ne savent pas s'habiller comme un veneur de la vieille sorte doit savoir le faire.

La culotte à pont, garnie à l'intérieur, comme ceinture et poches, en peau de mouton chamoisée pour doublure, est généralement en velours bleu uni ; cette couleur traditionnelle du reste s'harmonise mieux avec les différentes tenues que les culottes de couleurs claires. A la vénerie de Monsieur le duc de Bourbon, la culotte rouge écarlate était celle des grands rendez-vous ; pour les rendez-vous ordinaires, la culotte marron un peu foncé était celle de tenue.

A la vénerie de l'Empereur, la culotte était en drap rouge pour les jours de Saint-Hubert ou les jours de grands rendez-vous, ce qui, avec la tenue galonnée sur les coutures, était d'un effet superbe. Les galons à la Bourgogne doivent être plissés d'une façon particulière et non cousus à plat sur le drap de la tenue.

Dans les forêts de la couronne, les jours de grands rendez-vous, les gardes étaient en tenue aux principaux poteaux de leurs cantonnements pour donner des renseignements. La tenue était, pour la maison de Bourbon, l'habit drap d'Elbeuf bleu de roi, blicourt écarlate, galon lézardé, boutons à cul-de-panier en cuivre argenté, aux armes de France ; bandoulière en buffle garnie de drap bleu de roi dans toute sa longueur, avec galon d'argent sur les bords, plaque argentée gravée aux armes de Sa Majesté, laisse et fouet à sifflet, ainsi qu'un anneau en cuivre et une boucle carrée plaqués en argent. La culotte en velours bleu dans les grandes guêtres montant au-dessus du genou. Chapeau uni à ganse torse.

A la maison de l'Empereur, la tenue était semblable pour les gardes, mais en vert et ventre de biche.

La botte forte est la seule adoptée pour les hommes d'équipage. Leur éperon doit être en acier, et non argenté, à collet modérément long et recourbé un peu en dessous à l'attache de la molette. Les collets droits et longs aux éperons ne sont pas de tenue de vénerie et ne vont pas avec la botte forte.

Le ceinturon en buffle à galon de vénerie, que tout le monde connaît, et que je n'ai pas à décrire ici, doit avoir les belières longues, afin que le manche du couteau pose à plat sur la belière qui est en avant sans toucher au ceinturon. Les belières courtes sont étriquées et on ne peut plus disgracieuses. Toutefois il ne faut rien d'exagéré dans leur longueur.

Le couteau de chasse dit vieille vénerie doit être en cuivre argenté pour les hommes, avec fourreau en cuir noir ou fauve pour les maîtres. Le fouet traditionnel doit être en épine brûlée pour les hommes.

Pour la tenue des valets de chiens à pied, la tradition voudrait que leur veste fût de la couleur du gilet de l'équipage ; le valet de chiens à pied étant censé avoir mis bas sa veste pour mieux courir. Il en était ainsi à l'équipage de Monsieur le duc de Bourbon, où les valets de chiens étaient en tenue rouge écarlate, tandis que les hommes montés portaient la tenue ventre de biche avec parements et gilet rouge écarlate, tenue aussi splendide que distinguée. Le ventre de biche est la couleur traditionnelle de la vénerie.

La veste du valet de chiens doit être courte, coupée droit, la culotte de velours bleu uni, les bas de laine ou de coton blancs montant au-dessus des genoux, et attachés sous le genou par la jarretière ; le soulier plat et découvert, à quatre trous, à talons bas et larges. Les jambières en cuir et les brodequins à élastiques ne sont ni de tenue, ni bien portés.

Le couteau de chasse, mis au ceinturon de vénerie, doit être porté en sautoir par les valets de chiens à pied ou valets de limiers, avec couples passées dans la trompe ou dans le ceinturon.

CERTAINS DEVOIRS ET TRADITIONS. DES HOMMES D'ÉQUIPAGE

Un valet de chiens à pied doit marcher ou courir légèrement et énergiquement ; du reste, tout homme de vénerie doit être lesté dans ses mouvements, énergique dans sa marche ; la tête haute, les épaules effacées ; le tricorné ou la cape en arrière de la tête ; faisant de grandes enjambées en avançant sa harde, la jambe tendue. Il doit toujours tenir à honneur d'arriver, si faire se peut, à l'hallali, et ne pas rester assis sur le bord des fossés, ou à jouer avec la bande de gamins qui généralement l'escorte pendant la chasse.

Les fonctions de valet de chiens à cheval sont remplies de difficultés, et toutes d'abnégation. Aussi le bon valet de chiens à cheval est-il fort difficile à rencontrer, il faut qu'il ait l'amour-propre de former promptement ses jeunes chiens, et de les bien faire chasser. Son rôle est d'une très grande importance pour le dressage et l'assouplissement des jeunes chiens, ainsi que pour maintenir l'ensemble de tous les chiens pendant la durée de la chasse.

Le valet de chiens, comme le piqueur, doit avoir la passion de la chasse, mais il doit savoir l'abandonner à un moment donné, pour aller arrêter des chiens qui font des sottises et les faire rallier à la chasse.

Un bon valet de chiens à cheval ne doit pas courir sous futaie derrière les chiens qu'il veut arrêter ; cette façon de procéder manque souvent son but, et le cheval risque de claquer en galopant ainsi inutilement dans les terrains profonds. Il est préférable, si faire se peut, d'arrêter les chiens au passage d'une route ou d'une clairière, en leur criant de loin, étant devant eux : « Derrière ! Derrière ! » et faisant fortement claquer le fouet avant qu'ils arrivent. Si l'on juge que le moment n'est pas tout à fait favorable, et si l'on sent que les chiens vont vous voler, il vaut mieux ne pas chercher à les arrêter. Ce serait leur donner une mauvaise leçon, qui les rendrait insoumis.

Il est plus sage de guetter de suite une meilleure occasion, qu'un homme leste et adroit ne peut tarder à faire naître.

Il n'est pas toujours facile à un homme seul, d'arrêter des jeunes chiens et de les enlever de la voie sur laquelle ils arrivent. Aussi, quand l'état de l'équipage le permet, il est fort utile d'avoir deux valets de chiens marchant ensemble pour arrêter ; dans ce cas, l'un arrête, enlève les chiens en leur criant : « Ahô ! Ahô ! » et l'autre lui pousse les chiens en claquant et en leur criant : « Allez à lui ! » Il était de règle autrefois de compter dans un grand équipage, un homme pour mener douze chiens. Il est vrai de dire qu'autrefois, dans les équipages souverains ou princiers, les hommes de vénerie seuls faisaient acte de chasse ; on faisait chasser les chiens devant un personnage.

Les futaies claires présentent beaucoup plus de difficultés pour créancer et arrêter des chiens, que les taillis où ils arrivent les uns derrière les autres ; quand le premier est arrêté sous taillis, tous les autres le sont ; sous futaie, au contraire, ils arrivent en éventail, et vous échappent plus facilement, en passant devant et derrière ou de chaque côté de votre cheval.

Les hommes de vénerie, maîtres et gens, ne doivent pas porter de caoutchouc en tenue. On peut être certain qu'un homme d'équipage portant caoutchouc en tenue a été formé à petite école. Il n'est pas nécessaire d'en voir davantage. C'est comme le palefrenier qui panse son cheval avec les manches de sa chemise boutonnées aux poignets, ou bien le valet de chambre qui s'assoit pour cirer les chaussures. C'est souvent par un détail qui paraît insignifiant que l'on juge la valeur d'un homme.

En ce qui concerne le caoutchouc, je fais cependant une exception pour certains équipages chassant le chevreuil, où l'homme, pour servir ses chiens, est obligé de broussailler presque tout le temps. Après avoir foulé deux enceintes de taillis, par un jour de pluie ou même de brouillard, il serait trempé comme s'il était descendu dans la rivière. La peau de bique, ou le caoutchouc, est donc nécessaire à ces hommes, qui du reste ne marchent pas à des allures très vives pendant ces chasses d'animaux à voie très fine, et au fourré. Dans les forêts des environs de Paris ; (anciennement forêts de la couronne) on ne pourrait guère d'ailleurs supporter ces

vêtements, aux allures qu'il faut soutenir pour suivre les chiens dans les futaies claires, où rien ne ralentit leur train.

Les gants blancs en peau sont seuls de tenue, soit pour les maîtres portant le bouton, soit pour les hommes dans les équipages où il est d'usage de leur en faire porter. Le gant blanc est le seul qui puisse se porter, lorsqu'on revêt un uniforme quelconque.

Le premier piqueur doit toujours assister au repas et à l'ébat des chiens, pour voir leur état, et renvoyer aux gras ceux qui lui paraissent se gaver de nourriture et avoir trop de condition, ou bien faire manger les premiers ceux qui sont maigres ou délicats.

Il faut faire manger les jeunes chiens rentrés au chenil deux fois par jour ; un repas ne suffit pas pour ceux qui grandissent et se développent encore.

Dans certains équipages on a l'habitude d'appeler les chiens à la soupe par leur nom, un à un, en commençant par ceux qui mangent lentement. Cet usage a du bon, en ce sens que chaque chien apprend ainsi plus rapidement son nom ; mais il a le mauvais côté de rendre quelquefois certains chiens plus délicats. Habités à choisir, ils ne veulent plus que les bons morceaux ; et au lieu de se jeter sur la nourriture, de crainte de la laisser manger au voisin, ils soufflent dessus, cherchant ce qui leur plaît pour le manger et laisser le reste.

Dans d'autres équipages, on met les chiens sous le fouet à l'auge, tous ensemble, et on fait prendre le repas à tous à la fois. Le piqueur renvoie aux gras ceux qui s'entretiennent avec peu de nourriture. L'inconvénient de ce système est d'effrayer les chiens timides en renvoyant les autres. En voulant écarter les uns, on fait fuir les autres, de sorte que ce sont ceux qui en ont le plus besoin qui mangent le moins, les plus voraces ne s'effrayent jamais, et restent aux auges.

On ne saurait apporter une trop grande attention à ce que mangent les chiens et à la manière de les faire manger. Il arrive souvent que l'orge employée pour le pain est de mauvaise qualité, échauffée par l'épaisseur de tas non retournés en temps voulu, la farine en est dénaturée par des

balayures de moulin. Le pain n'est quelquefois pas assez cuit et fait avec des eaux puantes provenant de puits mal placés à côté de fumiers et fosses. Il arrive souvent que les chiens chassent mal, qu'ils sont lourds, qu'ils ne crient et ne rallient pas bien, uniquement parce que leur nourriture n'a pas été bonne depuis quelques jours.

C'est surtout au printemps et en automne qu'il faut redoubler de soins et d'attention. Au printemps, les chiens font souvent plus d'efforts pendant leurs chasses, les cerfs à cette époque étant quelquefois plus vigoureux ou se défendant mieux par les voies hâlées, sont plus durs à prendre.

En automne, en commencement de saison, quand le soleil a encore de la force et que les chiens ne peuvent être à fond d'haleine, il faut avoir soin, tout en les nourrissant assez copieusement, de les bien rafraîchir ; aussi est-il très bon de mettre assez souvent dans leur soupe quelques légumes de différentes espèces, bien réduits par la cuisson.

Les vieux auteurs de vénerie disent que la gale et la rage proviennent de réchauffement, de l'eau malsaine et pas fraîche, du manque de bon pansage et propreté ; en un mot plus moderne, du manque de condition. Ces anciens auteurs de vénerie recommandent autant les cheminées d'aération que de grandes cheminées pour faire un bon feu flambant de fagots en rentrant, principalement par les temps humides. Il faut tenir pour maxime que l'on réchauffe plus facilement les chiens quand il fait froid, que l'on ne les rafraîchit quand il fait chaud ; c'est pourquoi il faut apporter une grande attention à la bonne exposition d'un chenil, car rien n'est si périlleux que d'en tourner les portes et ouvertures au midi. Tant que faire se peut, il faut les exposer au soleil levant, car le peu de chaleur que donne le soleil à son lever suffit pour dissiper le mauvais air et les mauvaises senteurs.

Les hommes qui assistent à ces devoirs doivent toujours mettre une veste, et ne pas faire manger la soupe ou faire l'ébat aux chiens en manches de chemise, ce qui donne fort mauvaise mine à l'équipage. Seraient-ils complètement seuls, ils doivent le faire pour la dignité de la vénerie et la bonne tenue de leur équipage. Dans ceux où il est possible de le faire, une petite tenue des hommes au chenil, composée du vêtement et d'une casquette, aide beaucoup à cette bonne tenue, les hommes d'équipage

aimant à se composer surtout les coiffures les plus extraordinaires en peau de lièvres ou de lapins avec entourages de queues de renards, qui n'ajoutent rien à cette distinction que tout homme de vénerie doit avoir.

Les hommes de vénerie doivent avoir la figure complètement rasée ; s'ils portent de petits favoris, ceux-ci doivent être maintenus plats et courts, ne dépassant pas le bas de l'oreille. La barbe, quelque forme qu'elle affecte, est toujours mal portée.

Dans un équipage bien tenu et distingué, les hommes de vénerie ne fument jamais dans leur service et peu en dehors.

Les hommes de vénerie doivent avoir une manière à part de saluer modestement les maîtres, et se garder de les saluer en amis, en camarades, ou bien en gens de la même condition, comme le font tous les hommes de notre époque qui retirent familièrement leur coiffure et la laissent à hauteur de leur figure, quand ils daignent la retirer. L'homme qui salue doit descendre lentement sa cape, avec dignité, sans affectation ni raideur, et s'il parle aux maîtres, la laisser, le bras tendu, mais légèrement soutenue et non pas tombant le long de la cuisse, l'œil modeste. A notre époque, les hommes ont beaucoup trop la cape collée sur la tête, ce qui donne bien mauvaise façon aux équipages. Les hommes ne sont jamais d'une trop grande politesse ; ils doivent parler bas, et non pas avec le verbe haut, trop en usage malheureusement dans des équipages de petite vénerie, mal stylés, où chaque traîne-chiens a toujours cet air vantard et satisfait de lui-même, qui lui donne la physionomie d'un homme se croyant le premier homme d'équipage qu'il y ait en France. Les hommes saluent de la main gauche, étant toujours censés avoir le fouet ou la trompe dans la main droite. Si ces hommes parlent haut et avec trop d'assurance au chenil, c'est encore bien pis à la chasse, où ils poussent des hurlements à abasourdir maîtres et chiens. En général, l'homme qui sait, observe beaucoup en chasse, parle peu et bas à ses chiens ; ceux-ci n'en font que de meilleure besogne : moins on leur parle, mieux ils chassent ; toujours laisser faire les chiens. La chasse est leur métier, ils en savent plus que nous.

Un vieux gentilhomme vendéen, ancien page du Roi Charles X, qui eut le rare mérite de conserver pendant plus de cinquante années une race pure de

chiens français très estimés, parfaitement appropriés à leur pays et aux animaux qu'ils avaient à prendre, suivait un jour la chasse un peu sur les derrières, comme le lui permettaient son âge et une santé déjà ébranlée. Après une longue refuite, l'animal de meute fait un retour, et le vieux veneur aperçoit en plaine les chiens revenir de son côté. Il se cache derrière un bouquet d'arbres, et voit fondre en même temps sur lui la foule bruyante et passionnée des jeunes veneurs, excités par le plaisir d'une chasse brillamment menée : — « Jeunes gens, leur dit-il, voilà vos chiens qui arrivent ! cachez-vous ! vous allez les empêcher de chasser ».

Le vieux gentilhomme avait la passion de la chasse, il en avait aussi la connaissance profonde et raisonnée. Il avait été dans sa jeunesse un cavalier hors de pair, assez lesté pour sauter en selle sans toucher de ses mains ni le cheval, ni la selle ni les rênes ; il a chassé jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Si j'ai condamné les cris et hurlements de certains hommes qui ne laissent jamais leurs chiens chasser ni prendre leurs retours d'eux-mêmes et tranquillement, ce qui donne mauvaise façon à un équipage, et ne fait que déranger les chiens, je dois faire certaine exception en faveur des équipages chassant dans des pays très fourrés, avec des enceintes d'ajoncs presque impénétrables. Le chien le plus chasseur hésite souvent à y entrer, d'autant plus qu'il les connaît parfaitement. Quelquefois même, après s'y être engagé gaiement, il s'arrête ou tout au moins mollit ; et alors la chasse s'évanouit...

Le chien le plus criant, quand il se trouve aux prises avec le piquant, cesse de crier. Ceux qui viennent par derrière, n'ayant pas la voie aussi bonne que le chien de tête, crient encore moins, et s'arrêtent tout à fait. Seule alors, la voix amie et connue du piqueur peut, en vibrant avec plus d'énergie, encourager la meute hésitante : le sort de la chasse peut en dépendre. Tel un général qui sent hésiter sa troupe, prend sa voix la plus forte pour crier : « En avant ! »

Si au fourré on n'emploie exclusivement que la trompe, il arrive que les chiens, au lieu d'y entrer, ont, par la trompe, la direction de la chasse ; ils ne s'occupent plus que de la rejoindre en coupant : cela peut former une tête, ou occasionner un défaut ; tandis que le cri de l'homme attire le chien

directement à lui, c'est-à-dire à la voie ; il est bon aussi quand les chiens vous sautent bien ensemble, criant bien, de les encourager par quelques paroles vibrantes qui sont en usage dans la vénerie, cela donne de l'animation à la chasse, qui doit toujours être menée avec entrain et énergie.

Dans les futaies au contraire, il est souvent préférable d'employer la trompe pour appeler les chiens à la voie. L'action des chiens étant plus vive, ils ne peuvent être aussi attentifs à la voix de l'homme ; ils l'entendent moins que le son de la trompe, celui-ci parvient mieux à leurs oreilles. Dans le fourré piquant, ils sont arrêtés, ou marchent fort lentement ; dans les futaies, ils marchent grand train, ils écoutent et entendent moins.

Il est donc certaines circonstances où l'homme qui suit ses chiens au fourré, doit parfois pousser certains cris qui seraient fort répréhensibles ailleurs.

Mais en dehors du cas que je viens d'indiquer, un bon piqueur ne doit pas plus parler haut à ses chiens pendant la chasse, qu'il ne doit élever la voix en parlant aux maîtres. Il doit être très sobre de cris, et ne pas taïauter ses chiens pendant la chasse, ce qui ne peut que les empêcher de chasser. C'est au découplé surtout qu'il faut observer cette retenue : trop de cris, trop de trompes, trop d'excitations affolent les chiens, qui sont déjà assez excités à l'instant où ils sortent des couples, et disposés, à ce moment surtout, à commettre des fautes. Ce sont souvent les plus ardents et bruyants veneurs au découplé qui lâchent les premiers au bout d'une heure de chasse, et font défaut à la fin au moment où les chiens auraient le plus besoin d'être servis de près.

Il existe souvent quelque rivalité entre veneurs. Cela est dans le cœur humain, y a toujours été, et y sera toujours. Un veneur en jalouse un autre, qui souvent fait mieux que lui, mais tout en le critiquant il le regarde du coin de l'œil pour tâcher de saisir ce qu'il fait, et l'imiter. Nous sommes tous disposés à croire que nous faisons mieux que le voisin, et que là où nous prenons facilement des animaux, le voisin les manque. Il faut se tenir en garde contre cette pensée de croire que l'on fait mieux que le voisin : c'est le moyen de ne pas faire de progrès et de mal chasser. Il y a toujours

du bon à prendre partout, même dans l'équipage que vous supposez le plus médiocre.

Dans les grands équipages d'autrefois, des rivalités déplorables existaient trop souvent parmi les hommes, qui cherchaient à se jouer des tours regrettables, soit au bois, soit pendant le cours d'une chasse. C'est au maître d'équipage à avoir assez de fermeté et de savoir-faire pour arrêter immédiatement ces rivalités toujours nuisibles à la bonne vénerie.

Il est à remarquer que les hommes d'un équipage et les chiens qui le composent, chassent comme le maître les fait chasser. Quand le maître se dégoûte et n'aspire qu'au moment de rentrer, les chiens l'imitent et mettent bas à la première difficulté. L'équipage au contraire devient persévérant quand le chef donne l'exemple de la persévérance, et n'abandonne son animal qu'après avoir tout fait pour le prendre. Un équipage est ce qu'on le fait. Plus on se donne de confortable et de bien-être en vénerie, comme en toutes choses du reste, plus on veut s'en donner ; et alors, au lieu d'être le bourreau de son corps, on en devient l'esclave. Pour goûter un grand plaisir, il faut prendre une grande peine. Ces veneurs, auxquels il faut un bon coupé fermé, avec chaufferette bouillante, pour faire leur rendez-vous et opérer leur retraite, ne trouvent que plus pénibles les fatigues et les rigueurs de la chasse. Ces vantouflards manquent de l'énergie qui doit être la première qualité d'un bon veneur. Tous se négligent dans un équipage où le maître ne donne pas l'exemple. Nous avons tous vu, dans notre jeunesse, le comte Gustave de Luppel, mort si malheureusement des suites d'un terrible accident survenu en forêt de Laigue, faisant son rendez-vous d'Autrèches à Charles-Fontaine, en forêt haute de Coucy, — onze lieues à cheval, — et après avoir mis son sanglier hallali, reprenant son contre-pied pour retraiter, toujours à cheval, sur sa demeure.

LA TENUE DES MAÎTRES PORTANT BOUTON ET CELLE DES INVITÉS

La tenue des maîtres portant le bouton doit être de même forme que celle des hommes. Les parements diffèrent quelquefois ; en tous cas, ils doivent être de la couleur du gilet, soit en velours, soit en drap ; la cape à la française, ronde de forme, à galon de soie noire, avec une rosette par derrière, et non pas la cape à l'anglaise, en forme de ruche, sans galon de soie, ce qui ne va pas avec une tenue à la française. La cape se porte bien d'aplomb, et droite sur la tête, ou bien légèrement en arrière. genre Restauration ; cette manière de la porter ne va guère qu'avec la cape basse de forme. Quelques personnes autrefois la portaient légèrement inclinée sur l'oreille gauche, mais il fallait être très élégant pour se permettre ce petit chic de fantaisie.

La cravate de percale pour les maîtres doit être empesée, coupée en fichu, nouée sous le menton par une rosette dont les extrémités sortent à droite et à gauche.

Les maîtres peuvent porter la botte forte ou la botte à revers. Toutes deux demandent à être faites par des spécialistes ; il y a la botte forte du gendarme et la botte forte du veneur, l'une et l'autre ne doivent pas se ressembler. La première est un tuyau de poêle sans forme, la seconde, pour être distinguée, doit affecter pour ainsi dire les formes de la jambe qu'elle recouvre. La botte à revers est très élégante, mais demande à être excessivement bien portée ; elle ne peut être en usage que dans les grandes forêts à larges routes, et non au fourré pour passer dans des layons étroits. N'a pas qui veut le mollet fait pour porter avec distinction la botte à revers ; et si elle est mal portée, elle est abominable.

On ne doit pas dire un uniforme de chasse, mais une tenue de vénerie ou de chasse.

S'il y a des règles pour la tenue d'un équipage, et pour ceux qui en portent le bouton, il y a aussi certaines règles pour la tenue des invités qui viennent aux rendez-vous.

Il n'était pas d'usage autrefois d'envoyer des cartes d'invitation comme on le fait maintenant. Cette habitude toute moderne fait souvent faire plus d'impolitesses que de politesses. Il était de règle que tout cavalier venant suivre des chiens, et se présentant ou se faisant présenter au maître et aux personnes portant trompe, était toujours le bien venu. Il recevait de tous un cordial accueil. Les bonnes relations s'établissent vite entre gens qui ont la même passion et qui goûtent ensemble le grand plaisir de la vénerie.

La mode du moment joue son rôle dans la tenue de l'invité, comme en toutes choses. Tantôt c'est la veste ou l'habit de gros drap noir, tantôt la veste de drap rouge ou vert.

L'habit rouge est, de toutes les tenues de l'invité, sans contredit la plus élégante, mais elle demande à être portée d'une façon irréprochable, comme tournure, comme distinction, comme manière de suivre. L'invité portant l'habit rouge doit être bien monté, cavalier élégant, coulant à la chasse, et marchant à la queue des chiens. L'habit rouge doit être là où est la chasse. Autrefois, aux Bains Deligny, le baigneur portant caleçon rouge devait être nageur de première force et de premier ordre. Comme noblesse, habit rouge et caleçon rouge obligent.

La coiffure de l'invité ne peut être que le chapeau haut de forme, noir ou gris. Le chapeau gris, comme la botte à revers, exige une grande distinction pour être bien porté. Dans certains pays où l'on chassait à courre, il était de règle de ne porter chapeau gris que lorsque la chasse était ouverte ; le porter en été n'était pas le dernier cri de l'élégance.

La cape ne doit jamais être prise comme coiffure par l'invité. On ne peut la porter qu'en tenue de l'équipage ; en tous cas, jamais en dehors de la chasse, car elle devient alors tout ce qu'il y a de plus commun, même pour des hommes d'équipage au chenil.

L'invité doit porter la cravate de couleur blanche, ou bleue à pois blancs, le gilet en étoffe claire. Un maître d'équipage venant suivre des chiens en invité, peut toujours porter le gilet de sa tenue d'équipage. La culotte doit être en peau blanche ou en étoffe de laine claire, ou bien encore en velours blanc à grosses côtes, les bottes à revers ou Chantilly.

Les éperons à collets très longs et droits sont fort à la mode en ce moment ; cela peut être élégant, mais j'en suis peu partisan au point de vue pratique. En tout cas, il ne faut pas monter tous les chevaux avec de semblables instruments ; vous risquez de faire beaucoup tirer les chevaux chauds avec de pareils embrochoirs. Un cheval de sang a de suite connaissance des éperons, même très courts, qui sont aux talons de son cavalier, quand même celui-ci ne s'en servirait pas.

Il est de règle que l'invité ne porte pas la flotte à son fouet de chasse. Cependant le fouet avec sa flotte passée en sautoir, nouée, le manche tombant du côté droit, ne manque pas d'élégance, et est ainsi parfaitement toléré.

La veste droite, longue de jupe, et de couleur rouge, noire ou verte, avec culotte blanche et bottes à revers, est d'un grand chic. J'ai vu dans ma jeunesse le vieux monsieur Trutat-Saint-Ange, veneur distingué de la suite de Monsieur le duc de Bourbon, porter cette tenue Restauration avec une suprême élégance. Cette tenue ne peut véritablement convenir qu'à des gens minces et d'une taille au-dessus de la moyenne ; qui n'a pas vu M. Trutat-Saint-Ange faire sur un joli cheval de sang, ses départs légers au galop, n'a rien vu comme équitation élégante et gracieuse.

DES USAGES QUAND ON SUIT LES CHIENS

S'il est nécessaire de connaître et d'observer certains usages pour se vêtir et se présenter à un rendez-vous, il en est de bien plus importants encore à mettre en pratique pour ceux qui veulent suivre des chiens. Il n'est pas rare que, dans un équipage régulièrement suivi par une présence nombreuse, comme celle qui assiste aux rendez-vous dans les environs de Paris ou de certaines grandes villes, un maître d'équipage ait à subir chaque année la perte d'une douzaine de chiens tués ou estropiés par suite de coups de pied ou d'autres accidents. La plupart de ces accidents pourraient être évités avec un peu plus de sentiment du cheval, un peu plus de vigilante attention de la part des cavaliers, soit au rendez-vous, soit pendant la chasse, soit à l'hallali.

Il prend à un monsieur la fantaisie de venir suivre les chiens d'un équipage, il enfourche un cheval, un beau matin ; et sans avoir l'air de se douter qu'il y a autour de lui du monde à qui il ne doit pas casser les jambes, des chevaux et des chiens auxquels il ne doit pas donner de coups de pied, le voilà, sur le premier cheval venu de son écurie ou de louage, fier de sa monture et de lui-même, se mêlant à la foule comme s'il était seul en ce monde. Le cheval qu'il monte et qu'il ne connaît pas, n'a peut-être jamais vu deux chiens ensemble. Il l'amène tout d'un coup au milieu de cinquante chiens, ce dont il ne peut être que fort effrayé, et cela se comprend.

Il y a donc pour tout cela des règles à observer, des attentions à avoir, autant pour éviter les accidents que pour maintenir les convenances. C'est pourquoi il est toujours bon pour un jeune homme qui débute dans la carrière, de s'éclairer des conseils d'amis plus âgés et plus expérimentés que lui, pour s'éviter un ridicule qui pourrait ensuite rester attaché à lui pendant toute son existence. On se montre quelquefois, pendant de longues années, le jeune homme qui a vieilli, mais qui, faisant ses premières armes, vous a tué un chien, cassé la jambe d'un cheval, donné un coup de pied à un

compagnon de vénerie, ou s'est présenté d'une façon ridicule à ses premiers rendez-vous.

A ce propos, je demande à mes lecteurs la permission de leur raconter une petite historiette du temps de mes années de jeunesse ; il y a malheureusement au moins quarante ans. Je me souviendrai toute ma vie d'un individu à tournure grotesque, qui était venu nous demander la permission d'assister à nos rendez-vous en forêt de ***. C'était un Parisien qui s'était improvisé veneur, parce qu'il avait été employé dans une maison d'arquebuserie de grand renom. Il y avait fabriqué des couteaux de chasse, et en même temps lu quelques ouvrages de vénerie qui lui en avaient donné le goût, et avaient fait naître en lui l'idée d'aller à la chasse. Ce grotesque nous arrive à un premier rendez-vous, monté sur un buveur d'air, entier, à tous crins, poussant des cris féroces ; dont la queue traînait à terre et s'accrochait à toutes les ronces de la forêt, la tête ornée d'une bride en alpha à gros pompons. Son poil blanc argenté, ses lèvres et ses naseaux d'un ladre légèrement rosé, contrastaient affreusement avec la barbe noire clairsemée de son cavalier, dont le teint jaunâtre, la maigreur effrayante indiquaient le besoin pressant d'un voyage à Vichy. Ce brave camarade et nouveau compagnon de nos plaisirs (car la chasse, c'est la camaraderie), nous apparaît en casquette molle de velours noir, imitant la cape de vénerie avec visière en cuir verni ; habit vert clair et court, forme new-market, boutonné en haut par plusieurs boutons de bronze à sujets soi-disant de chasse : têtes d'aigles, hures de sangliers, etc.

Sa veste laissait voir le bas d'un gilet en veau mort-né jaune et blanc ; produit sans doute d'un croisement Manceau-Durham dont il avait la couleur ; la culotte de peau était marron amadou, la botte molle à l'écuyère, avec éperons retournés à l'envers, la molette en l'air ; et par-dessus cette tenue, comme complément, un énorme ceinturon en cuir jaune, large comme la main, bouclé sur le devant par une immense plaque de métal argent mat, représentant Saint-Hubert agenouillé devant le cerf à la croix lumineuse, que la tradition et même la religion nous font honorer.

Pour achever la tenue de ce chevalier partant en guerre, il était armé d'un grand poignard mis en travers dans le dos, et fixé par sa gaine au large ceinturon. Notre personnage aussi extraordinaire que naïf et prétentieux,

s'approche de moi pendant que nous allons aux branches pour attaquer, et se penchant de dessus son cheval vers le mien, me dit confidentiellement : « J'aurais une chose à vous demander ; mon cheval se nomme Arthur, comme monsieur votre frère ; je lui ai donné ce nom depuis longtemps ; croyez-vous que cela puisse froisser monsieur votre frère ?

— Certainement non, lui répondis-je, n'ayez aucune crainte à ce sujet ; mon frère n'est pas susceptible, ne débaptisez pas votre cheval ; son nom le rend encore plus séduisant après les qualités dont il a fait preuve en arrivant au rendez-vous. Je vous dirai en outre, pour vous laisser dans une complète quiétude, que l'on n'est jamais forcé d'appeler son cheval à la chasse à courre, comme on le fait pour son chien à la chasse à tir. Vous passerez peut-être toute votre journée sans avoir l'occasion de prononcer le nom de votre cheval ; rassurez-vous donc, et livrez-vous sans arrière-pensée à l'enivrement de la vénerie ».

Quelques instants après, nous attaquons une troisième tête légère et vigoureuse, qui fait une chasse superbe de deux heures, et tombe portée bas par les chiens sous la futaie la plus grandiose de la belle forêt de ***.

Notre Parisien, fort excité par ce début entraînant, et désireux de compléter son éducation de veneur si brillamment commencée, nous demande la permission, pour le second rendez-vous, de suivre dans sa quête un de nos valets de limiers. Celui-ci n'était autre que ce même Arthur, que notre homme avait craint de froisser quelques jours auparavant, par la similitude de nom de son cheval. Arthur était un valet de limier infatigable, qui ne désarmait jamais, pas plus le matin que le soir. Notre nouveau veneur arrive au chenil à quatre heures du matin, dans cette brillante tenue décrite plus haut. Il la portait, je crois, jour et nuit, tant il en était fier et la trouvait réussie. Ils mettent le limier à la botte pour aller prendre au loin les devants de leur quête, et mettre devant à la petite pointe du jour. Les animaux étaient peu nombreux à cette époque, en fin de saison ; et deux valets de limiers pouvaient s'en donner à cœur-joie de marcher pour rembûcher un cerf dans ces quatorze mille cinq cents hectares de forêt. Ceux qui n'ont jamais fait le bois le matin d'un rendez-vous, ne se doutent pas de ce que peut être la quête d'un valet de limier consciencieux, bon marcheur, ayant l'amour-propre et le désir de faire chasser ses maîtres, et de satisfaire en

même temps pour son compte sa passion personnelle pour la vénerie ; voulant à toute force donner à courre, et ne tombant qu'un peu tard sur la voie d'un animal. Cet ardent et passionné veneur, suivant un limier vigoureux, aussi ardent que lui-même, fait souvent un trajet fantastique depuis l'instant où il quitte le chenil, pour commencer sa quête, jusqu'à celui où il rentre à onze heures au rendez-vous, pour y prendre un léger repas sur le pouce, en plein air, s'habiller promptement et monter de suite à cheval. Que de lieues parcourues à ce train désordonné pendant six ou sept heures de marche à travers pays !

Notre malheureux citadin, peu habitué au terrain lourd et profond de la forêt, rentre donc à moitié mort au rendez-vous. Il s'appuie le dos contre le poteau du carrefour, devient pâle comme un linge ; et nous le voyons glisser jusqu'à terre le long du poteau gris, au pied duquel il se trouve mal. Il se l'est tenu pour dit, et n'a jamais plus demandé à recommencer ce sport enivrant. Il avait ainsi appris son métier de veneur ; il ne l'aura sans doute jamais oublié. Nous ne l'avons pas revu depuis, mais son souvenir me restera toujours gravé dans la mémoire.

Je reviens aux règles qu'on doit observer avec attention lorsqu'on veut suivre les chiens d'un équipage.

Il est, comme je le disais, certaines précautions qu'un homme de sport attentif et soigneux doit prendre, surtout dans les rendez-vous très nombreux. Après avoir mis pied à terre pour se faire présenter au maître d'équipage, et autant que possible aux veneurs portant le bouton, il doit veiller à ce que son cheval soit promené en dehors des autres chevaux, et surtout à l'écart des chiens.

Dans toutes les différentes phases de la chasse, l'invité doit prendre grande attention à toujours débarrasser les cavalières et les routes, pour laisser passer les chiens, soit les chiens hardés que l'on porte à la voie pour découpler, soit les chiens qu'on a arrêtés, soit ceux qu'on reporte à la voie pour la leur faire reprendre. Il faut toujours, autant que possible, tourner la tête du cheval du côté des chiens. Il arrive quelquefois que des chevaux affolés par un nombre de chiens qu'ils n'ont pas l'habitude de voir, courent et se jettent dessus en les frappant du devant, comme un cerf hallali se jette

sur les chiens qui le harcèlent, c'est assez rare, mais je l'ai vu. Un chien passant près d'un cheval frais, au commencement de la chasse surtout, après le découplé, suffit pour provoquer de la part de celui-ci une ruade de gaieté, qui souvent n'atteint pas le chien, mais va atteindre le cavalier ou le cheval qui se trouve à côté. Au moment du départ surtout, où l'on se trouve en peloton serré, tous groupés les uns à côté des autres, ce danger est toujours à craindre. Les chiens sont les valets de la chasse, on ne saurait trop leur faciliter les moyens de la servir.

Il arrive trop souvent pendant le cours d'une chasse, que des cavaliers, peu soucieux des chiens, ne se maintiennent pas à distance raisonnable pour donner à un chien qui galope devant eux la possibilité de se garer. Le malheureux chien, après avoir galopé cent ou même deux cents mètres devant le cheval, s'arrête brusquement, faisant le gros dos, n'en pouvant plus. Naturellement il est foulé aux pieds par le cheval qui lui a infligé cette poursuite acharnée : heureux encore, s'il ne passe pas sous les pieds de plusieurs autres chevaux lancés, qui se succèdent et l'écrasent.

Le maître d'équipage voit son chien étendu par terre ; il l'entend hurler de douleur, et en guise de consolation il saisit en passant cette spirituelle apostrophe : « Quel imbécile que ce chien ! il vient se mettre dans les jambes de mon cheval ! » Souvent, ce chien soi-disant mauvais et stupide est un parfait vieux chien qui, ne pouvant plus suivre le train des autres, et vous rendre des services quand la chasse marche bien, arrive à votre secours quand vous êtes dans l'embrouille, pour relever la voie et vous faire prendre votre animal.

On n'a pas encore trouvé le moyen de donner aux chiens le conseil de galoper sous futaie à côté des cavaliers, au lieu de les suivre ou les devancer. L'instinct du chien d'équipage, si jeune qu'il soit, est de suivre tout cheval qu'il rencontre.

Il y a aussi, à la chasse, le brûleur qui vous dépasse à fond de train, ayant l'air d'aller chercher le médecin pour un malade à toute extrémité. Il vous couvre de boue ou de poussière, vous coupe sous le nez de. votre cheval, vous bouscule presque : vous croyez qu'il ne va pas lâcher la queue des chiens, puis vous êtes tout surpris de le voir s'arrêter au premier carrefour,

vous attendant après vous avoir ainsi mutilé. Il ne sait plus quelle cavalière prendre, et il attend que vous lui indiquiez, par votre décision, le chemin à suivre pour ne pas perdre la chasse. Une fois renseigné, vous croyez qu'il se calme : pas du tout ! Il recommence la même comédie, faisant tirer votre cheval, et risquant quelquefois lui-même de recevoir une ruade en vous dépassant ; surtout au commencement d'une chasse, la chose pourrait facilement se produire.

En outre, il arrive souvent que ces brûleurs enlèvent derrière eux cinq ou six chiens sans s'en apercevoir : ces chiens forment une tête à trois ou quatre cents mètres en avant des autres, en croisant la voie de l'animal de meute qu'ils n'ont pu voir sauter avant leur arrivée à la voie, et croisant, dis-je, cette voie sans s'en douter.

Rappelons-nous que le chien de tête est la plaie des équipages et de la vénerie française.

A côté du coupeur, il y a encore le veneur prétentieux, qui a tout vu, excepté la queue des chiens. Ayant chassé au parti, il a la chance d'être, à un moment donné, en tête de chasse ; il s'en fait gloire, et trouve que le maître d'équipage et ses hommes ne sont jamais aux chiens, qu'ils ne savent pas chasser ; que si ses renseignements et ses conseils avaient été écoutés, on aurait fait merveille ! Si sa manœuvre a réussi et le met en tête de chasse, tout le monde le sait dans la présence ; il raconte d'un air important, pompeux et satisfait les épisodes de la chasse, et en inventerait au besoin. Si au contraire sa combinaison a échoué, il arrive à bas bruit à l'hallali, descend de cheval à l'écart, et fait semblant d'être là depuis déjà longtemps : ou bien il rentre chez lui, disant que son cheval, ayant mis le pied dans un trou de lapin, est tombé boiteux.

J'ai toujours été effrayé de voir de jeunes enfants montés sur de petits poneys, suivre des chasses au milieu d'une présence très nombreuse, galopant dans le lot des cavaliers et les dépassant de temps en temps. On ne saurait croire à quels accidents s'expose un enfant dépassant ainsi les cavaliers, surtout sur un poney de petite taille. Le poney surprend le grand cheval, celui-ci se double, et détache la ruade qui vient atteindre ou l'enfant ou le poney.

Et ce danger que je signale pour les chasses n'existe pas moins pour la simple promenade. On a toujours tort, même au Bois de Boulogne, de laisser un enfant passer sans précautions à portée de grands chevaux, et sans ralentir considérablement l'allure, auprès d'un autre cheval dont il doit autant que possible s'écarter. J'ai vu des accidents se produire pour avoir négligé cette précaution. En en signalant le danger, si je puis le faire éviter, je serai bien payé de ma peine. Il existe des parents craignant tout pour leurs enfants, et les livrant à un danger par manque de connaissance et sentiment du cheval.

Puisque je parle ici, dans ce pot pourri cynégétique, des précautions à prendre pour les enfants, et du petit danger de les faire monter sur des poneys au milieu d'une réunion nombreuse de cavaliers, qu'il me soit permis de donner l'opinion de gens très expérimentés aux pères de famille qui font monter à cheval leurs jeunes enfants, sans étriers, pour leur donner plus d'assiette, plus de confiance, une meilleure position de jambes, et plus de solidité.

Je crois qu'il faut éviter de faire faire à de jeunes enfants de longues courses extérieures, aux allures vives et prolongées dans le train, sans étriers. Cela peut occasionner des troubles sérieux, surtout du côté du cœur. Ces inconvénients graves ne peuvent résulter que de longues courses ; ils ne peuvent se produire à la suite de reprises de manège, avec beaucoup de repos et de travail au pas ou à des allures peu allongées et peu soutenues. C'est l'opinion professée en Angleterre à cet égard.

Du reste, pour commencer de jeunes enfants et les familiariser avec une monture quelconque, je préfère l'emploi d'un âne de petite taille. Vous laissez l'enfant seul, se débrouiller avec cette inoffensive monture, qu'il tourne et retourne comme bon lui semble, sans aucun inconvénient. Un peu plus tard, remplacez l'âne par le poney, ou mieux encore par le petit cheval de sang, que je préfère au poney, toujours grincheux et sur l'œil.

C'est aussi en racontant aux enfants de petites historiettes qu'on frappe leur imagination, ils ne les oublient pas, savent plus tard les mettre à profit ; on leur évite ainsi souvent des accidents. Tout est dangereux et rien n'est

dangereux suivant la manière dont les choses sont faites. On n'est véritablement homme de cheval que lorsque la fréquentation en vient d'enfance.

Continuellement, on entend des parents, faisant monter à cheval leurs jeunes enfants, soit en descendant une côte, soit en terrain plat dans de mauvais chemins à la chasse, leur dire : « Tiens donc ton cheval très court ! »

Tenir son cheval les rênes courtes pour l'empêcher de tomber, est souvent au contraire la cause de sa chute. Ce qu'il faut, c'est, tout en ayant toujours son cheval en main, lui tenant la tête comme un cavalier qui sait monter doit toujours la lui tenir, lui laisser de la liberté, et ne pas contrarier ni gêner ses mouvements, tout en ayant les doigts assez fermés pour que les rênes ne glissent pas dans la main à la plus légère faute.

Notre excellent ami, Monsieur Quiclet, nous racontait, il y a longtemps, une histoire qui me revient à la mémoire. Les pères de famille pourront la redire à leurs jeunes enfants, en les faisant monter à cheval.

Le père Lançon, piqueur aux écuries du Roi Louis-Philippe, accompagnait dans leurs promenades les jeunes princesses de la famille royale.

Un jour Madame la princesse Clémentine, qui montait avec autant d'élégance que de talent, comme tous les princes de la maison d'Orléans, fait un départ au galop dans un terrain de sable profond. Le cheval de la princesse fait un abominable panache dans ce terrain détestable, et envoie son amazone rouler à quinze pas en avant dans le sable.

Le père Lançon, sans se départir d'un calme respectueux, et voyant la princesse couverte de poussière, lui dit pour toute réprimande :

« Toujours les doigts ouverts ! »

Ces quelques mots sont d'un grand enseignement.

LE LANGAGE DE LA VÉNERIE

De même que la vénerie a ses règles de tenue, elle a aussi son langage, qu'il est choquant d'entendre mal employer ou employer à faux. L'emploi irrégulier des termes de vénerie est désagréable et prétentieux ; il faut se garder d'employer des mots que l'on ne connaît pas.

Je ne veux pas mettre sous les yeux de mes lecteurs un dictionnaire. Qu'il me soit permis seulement d'indiquer ici quelques termes, quelques expressions parmi celles qui sont le plus en usage, lesquelles, mal employées, détonnent dans la bouche de certains veneurs modernes initiés trop tard à la langue de vénerie, et qui ne peuvent la parler correctement. On serait tenté de les rectifier sur place, si ce n'était paraître vouloir s'ériger en professeur, et porter atteinte à une politesse dont on ne doit pas se départir.

J'entreprends cette nomenclature sans aucun ordre, au fur et à mesure que les expressions se présentent à mon esprit.

Coupler les chiens, c'est les réunir deux par deux, les choisissant autant que possible de même taille, de même physionomie, de même modèle, à l'aide d'une corde en crin, à laquelle est attachée une troisième couple, aussi en crin, dite contre-harde.

Harder les chiens, c'est réunir plusieurs couples de chiens au moyen d'un trait en crin que l'on passe dans les contre-hardes ; ainsi rassemblés, les chiens sont menés, soit par les valets de chiens à pied, soit par les valets de chiens à cheval, pied à terre, jusqu'à l'endroit où on doit les découpler, ou bien encore par des valets de chiens à cheval en relais volants.

Contre-harder les chiens, c'est l'action de retirer les couples de chiens du trait auquel ils sont attachés, pour les remettre en couples, comme ils étaient avant d'avoir été hardés.

Rendre gorge, se dit des chiens qui, après avoir carnagé ou fait curée, avec trop de voracité, rendent le carnage qu'ils ont fait.

Découpler, est l'action de sortir les chiens des couples pour les mettre à la voie de l'animal qu'on veut chasser.

Découpler de meute à mort, s'entend d'un équipage qui met tous ses chiens à la voie d'un ou plusieurs animaux, sur la brisée du valet de limier, sans avoir préalablement mis sur pied ces animaux, sans les avoir attaqués avec quelques vieux chiens de confiance, dits chiens d'attaque.

Une botte est une espèce de collier allongé garni d'une petite courroie et d'une boucle que l'on passe à la tête du limier pour le mener à la main au moyen d'une longe en crin, qui y est attachée, appelée trait. Attaquer à trait de limier, s'entend de la façon de mettre un animal sur pied en poussant la voie dans l'enceinte où on le pense rembûché, avec le limier mené à la botte et tenu au trait.

On sait que les animaux travaillent la nuit et se reposent le jour. Les voies de relevée sont celles d'un animal qui à la tombée de la nuit s'est relevé de sa reposée pour recommencer sa nuit et son travail.

Dans la grande vénerie du temps passé, on égalisait le pied, le fonds et la vitesse des chiens par des relais portant différentes dénominations :

1° Les chiens d'attaque, pour faire bondir, mettre sur pied, et quelquefois séparer avant de découpler.

2° Les chiens les plus vites ayant le plus de tenue, qu'on découplait de meute.

3° Le relai de première.

4° Le relai de seconde.

5° La vieille meute.

6° Et, enfin, les six chiens (auraient-ils été trente).

Non seulement cette façon de chasser avait sa raison d'être pour égaliser le pied des chiens, et renforcer leur nombre, à une époque déjà éloignée, où les chiens n'avaient pas la tenue des chiens Anglais, et où l'on n'avait pas

encore perfectionné les bâtards, mais ce grand état de chenil allait bien aussi avec la pompe d'une grande vénerie souveraine, chassant sur un grand théâtre auquel il donnait toute son animation. Les valets de chiens à pied tenant leurs relais aux principaux carrefours, les chevaux de relais pour les maîtres et les piqueurs, les gardes en grande tenue, les valets de chiens à cheval avançant leurs relais volants et les découplant à la voie. Tout cela était grandiose, rehaussé par ces belles tenues toutes françaises, portées par des hommes à grandes lignes, ayant grand air, montés sur des chevaux ayant autant de lignes que leurs cavaliers. Tout était grand à cette époque, aussi bien les futaies sous lesquelles on courait un cerf, que les routes sur lesquelles galopaient de nombreux cavaliers.

Mais, il faut le reconnaître, les relais sont souvent plus nuisibles qu'utiles, surtout dans des forêts très peuplées en animaux, où l'on ne sait jamais au moment du découplé si le cerf de meute n'est pas hardé, ou si les chiens ne sont pas ou ne vont pas tomber de suite en défaut. Ils découragent en outre les vieux bons chiens. Un valet de chiens qui avance un relai, ne doit découpler que sur l'ordre du maître ou de l'un des piqueurs, non pas sur le premier animal qui saute ou sur des chiens dont on ne connaît pas la valeur. Le relai, pour être bien donné, doit être approché le plus près possible de la voie, et découplé sur le premier chien qui saute, pour ne pas risquer de mettre en queue, dès le début, des chiens moins vites destinés au contraire à renforcer la tête. On découple aussi quelquefois au bruit, sans avoir vu sauter l'animal ; soit de meute, sur les chiens d'attaque, soit un relai, sur les chiens de meute ; cette façon de découpler est dangereuse, elle est plus en usage, sur sanglier que sur cerf.

Autant que faire se peut, ne découpez jamais un relai sur un défaut, encore moins sur un accompagné. Ce qui est de beaucoup préférable est de chasser sans relais en ayant un ensemble de chiens qui étant tous de même origine, élevés de la même façon, ont tous la même manière de chasser ; de cette façon sans relais, vous obtenez l'ensemble que tout maître d'équipage cherche à avoir. On ne forme pas un bon équipage en quelques années, même en y mettant beaucoup d'argent. Il est bien rare en France que deux générations fassent la même chose, l'une passe son existence à constituer ce que l'autre va démolir ; c'est pour cela que trop de personnes voulant monter équipage, préfèrent acheter leurs chiens en Angleterre ; quoique le

chien bâtard ait de grandes qualités pour notre vénerie qu'est loin d'avoir le chien Anglais, surtout le chien Anglais que nous achetons en général, qui est le chien de marchand n'ayant pas d'origine.

Les bâtards que nous produisons dans les équipages dont les maîtres ont la science des croisements, chassent plus d'ensemble que les chiens Anglais pour notre genre de chasse en forêt, parce qu'ils ont la voix plus haute, ils ont autant de pied, si ce n'est plus, que le chien Anglais, ils chassent plus gaiement et rentrent mieux dans leur voie. Ils se font plus entendre de deux lieues, qu'une meute composée de chiens Anglais ne se fait entendre d'un quart de lieue. Prendre un cerf sans bruit de chiens, c'est un enterrement sans musique. Le chien Anglais chasse sans entrain tant que son animal n'est pas échauffé et n'est pas encore sur le point de tenir, ce qui prouve qu'il a le nez dur et peu d'amour de la chasse.

Nous sommes les premiers à reconnaître les qualités du chien Anglais, sortant des grands équipages, et nous serions particulièrement ingrats et injustes si nous n'avions une très profonde reconnaissance pour les remarquables étalons que nous devons à la générosité si gracieuse de sa Grâce le duc de Beau-fort. Quand je parle du chien Anglais, je parle uniquement de celui qui nous vient en France ; je ne veux pas parler des chiens élevés dans les équipages des grands Seigneurs de ce pays.

L'éducation du chien Anglais est supérieure à celle de presque tous nos bâtards en France, qui élevés en liberté et trop souvent complètement abandonnés, prennent dès leur jeune âge des habitudes d'indépendance, qui ont peut-être l'avantage de les rendre plus perçants sur leur voie ; mais en revanche on est obligé trop souvent de les rouer de coups pour en venir à bout, ces chiens ayant été élevés sans fréquentation ni éducation jusqu'à l'âge de quinze à dix-huit mois ; alors trop souvent ils restent incorrigibles et des têtes de bois, ou bien ils deviennent craintifs.

Une meute ne devient sage alors, qu'à force de vieillesse.

Rameuter, est l'action d'arrêter une tête de chiens qui s'est formée, soit par le fait de chiens plus vites, ou plus fins de nez, ou plus malins que le

reste du lot, soit par des chiens coupeurs, qui ayant suivi des cavaliers, reprennent la voie à une grande distance en avant des autres.

Il est de règle, sur le cerf et le chevreuil, d'arrêter la tête pour laisser rallier la queue.

Sur le sanglier comme sur le loup, il est de règle d'enlever la queue pour la reporter à la tête, et de ne jamais arrêter.

Dans nos chasses de vénerie française, il est plus important que dans les chasses au renard d'Angleterre, d'avoir des chiens criant, et surtout des chiens reprenant toujours leur voie en criant. Dans nos chasses françaises, les chiens ne peuvent se voir, ni se rallier à l'œil, comme dans les chasses anglaises qui se font en plaine. Là, les chiens se voient, peuvent facilement rallier d'eux-mêmes ; ou en tous cas, l'homme qui les sert peut toujours les faire rallier sur celui d'entre eux qu'il voit reprendre la voie. Dans nos chasses de forêts, au contraire, si claires que soient nos futaies, il y a toujours un certain fourré de fougères, de ronces, d'épines, qui empêche les chiens de se voir facilement, et de rallier celui d'entre eux qui reprendrait la voie, à bas bruit, sans desserrer les dents. Au contraire, dès qu'un chien de tête reprend la voie en criant bien, tous les autres le rallient sans effort ni hésitation ; l'ensemble se maintient ainsi pendant toute une chasse, et il ne se forme pas de tête, point essentiel pour bien chasser, surtout pour bien chasser cerf.

Le grand défaut du chien Anglais pour nos chasses de forêts, c'est son manque de gorge. A chaque retour, à chaque balancé, on risque toujours de voir former une tête par des chiens reprenant la voie à bas bruit, et ne recommençant à crier qu'au bout de cinq ou six cents mètres après avoir repris leur voie ; ce manque de gorge est d'un inconvénient énorme surtout dans les forêts mal percées en routes tortueuses où l'on ne voit pas sauter les chiens ; en général, après vingt-cinq minutes de découplé, le chien Anglais ne parle plus.

On ne crie pas Taïaut, et on ne sonne pas la vue sur le premier animal venu qui vous saute. On ne sonne fanfare sur un animal qui saute, que lorsque les premiers chiens passent, et que ce sont, sinon des chiens de toute

confiance, tout au moins de bons chiens. On ne saurait être trop prudent de la trompe, surtout dans des forêts très peuplées en animaux ; d'autant plus qu'on peut remarquer ceci : pendant tout le temps que dure une chasse, vous ne verrez sauter que des animaux ayant la même tête que celui sur lequel vous avez découpé. Vous découplez sur une troisième tête, vous ne voyez sauter que des troisièmes têtes pendant toute la durée de la chasse ; si vous découplez sur un daguet, vous ne verrez sauter que des daguets.

On sonne la vue sur le cerf, on sonne fanfare sur le sanglier.

En langage de vénerie, en faisant son rapport, ou encore lorsqu'on voit sauter de grands animaux de différente grosseur, on dit que tel cerf est plus ou moins cerf qu'un autre.

La dénomination de grands animaux ne se donne qu'aux cerfs et biches.

Les sangliers sont les Bêtes noires ou bêtes puantes.

Lorsque les cerfs perdent leurs bois au printemps, on dit qu'ils perdent leur tête, ou mettent bas leur tête. Un cerf qui a mis bas sa tête est un cerf mulet.

On entend continuellement dire de deux équipages dont les chiens chassent ensemble : « Tels équipages découplent ensemble. » On doit dire que ces deux équipages couplent ensemble, et non pas qu'ils découplent ensemble.

De là cette expression fort ancienne en parlant de gens qui ne s'aiment et ne s'entendent pas : « Leurs chiens ne couplent pas ensemble. »

Lorsque les valets de limiers, rentrant de leurs quêtes, n'ont pu rien rembûcher, et ne peuvent donner à leurs maîtres aucun animal à courre, ce qui s'appelle n'avoir rien au rapport, on entend constamment dire à des gens qui ne parlent pas la langue de vénerie : « Nous avons fait buisson creux. » Il ne faut pas confondre ces deux expressions, et les employer à tort et à travers. N'avoir rien au rapport, n'a rien de déshonorant ni de désobligeant pour le maître d'équipage ni pour ses hommes : surtout quand

ces hommes sont de confiance, désireux de faire chasser leurs maîtres ; en un mot, qu'ils ne sont pas des paresseux : tandis que donner un buisson creux, est toujours un chagrin, une contrariété, je dirai presque une petite honte, entre de bons valets de limiers, pour celui qui en est cause.

Un valet de limier faisant son rapport, rentrant au rendez-vous, dit quelquefois : « De tel endroit à tel autre, ou bien pendant toute ma quête, je n'ai pas pu caresser une fois mon chien. » Cela veut dire qu'il n'a rien au rapport, que son chien ne s'est pas rabattu une seule fois sur la voie d'un cerf.

Lorsqu'un valet de limier fait rapport d'un gros cerf accompagné d'un daguet, ou d'un très jeune cerf à tête, il dit qu'il donne à courre un cerf et son valet. Ou mieux encore, son Ecuyer.

Un valet de limiers dit aussi parfois que son limier a avalé sa botte en faisant sa quête. Cette expression signifie que le limier, par des mouvements violents et trop pleins d'ardeur, est sorti de la botte par laquelle il était mené à la main, pour empaumer la voie de l'animal qu'il travaillait, et s'enfuir. Sur aller une voie, est pour un limier passer au-dessus sans en donner connaissance, cela arrive souvent aux limiers distraits ou à nez dur. Les voies sur neigées ou sur pluies sont celles sur lesquelles il est tombé, neige ou pluie, ou bien encore surgelées.

Les voies sur marchées sont celles qui ont été foulées par les chevaux dans les routes.

Pousser une voie à l'œil, s'entend d'un valet de limier ou d'un limier qui travaille une vieille voie d'un animal dont il est impossible au chien d'avoir connaissance si ce c'est par l'œil et non pas par le sentiment. Il arrive souvent en plaine qu'un limier malin pousse avec une grande ardeur à l'œil une voie trop ancienne pour en donner connaissance lorsqu'il rentre en forêt et qu'il lui est impossible d'en revoir sur la feuille.

Dans un équipage les chiens se divisent en chiens courants, par opposition aux chiens ne courant pas, qui sont les limiers.

Il est aussi d'usage, lorsqu'on a mis les chiens d'attaque aux branches pour rapprocher l'animal donné à courre par le valet de limier, de dire : « Les chiens parlent », et non pas « les chiens crient », lorsque la voie se réchauffant, ceux-ci font entendre leur voix.

On dit aussi qu'un chien ou que les chiens se récrient quand, après avoir été mis à la voie ou après un défaut, ils reprennent la voie en parlant, ou bien relancent leur cerf tous ensemble par un beau récri. On dit aussi qu'un chien n'a jamais menti, quand il est de haute confiance et n'a jamais parlé que sur la voie de son animal. Aussi pour l'encourager les veneurs lui crient : Oh ! il dit vrai.

Porter la hotte et tirer la langue sont des signes de grande fatigue d'un cerf chassé, cependant bien des cerfs tirent la langue au bout de cinq ou dix minutes de découplé, et la ravalent parfois ensuite.

Avaler la voie. — Cela se dit des chiens, lorsqu'au découplé, ou même pendant la chasse, ils foncent sur la voie sans balancer, sans danser pour ainsi dire de droite et de gauche, en ayant peine à la maintenir et à y rentrer.

Quand ils s'élancent sans hésiter et criant à pleine gorge, on dit : « Ils boivent la voie ou ils avalent la voie ». Ce qui signifie que la voie est bonne. Cela arrive en général par ces temps d'hiver, qu'on appelle vulgairement des temps pourris ; quand il ne gèle pas, que la température n'est pas aigre, qu'il n'y a surtout pas de neige suspendue dans l'air, et que la feuille humide est bien collée sur terre.

Rien n'indique d'avance aux veneurs que la voie doive être bonne ou mauvaise. On ne peut faire à cet égard que des suppositions. Le travail des limiers, au bois, le matin, peut être une indication, mais jamais une certitude. D'ailleurs la voie peut être mauvaise le matin, bonne à midi, puis redevenir mauvaise à trois heures, quand le froid commence à geler la feuille, et que celle-ci devient croquante.

On dit qu'avec de bons chiens la voie n'est jamais mauvaise. C'est vrai jusqu'à un certain point, en ce sens que de très bons chiens, très fins de nez, chasseront mieux par un mauvais temps, que ne le feront de mauvais

chiens. C'est souvent même par ces mauvaises voies que vous faites les plus belles chasses avec de bons chiens, parce que étant forcés de travailler davantage le nez par terre ils vont moins vite et ont plus d'ensemble.

Mais cela n'empêche que la voie est toujours plus ou moins bonne, suivant les saisons et le temps qu'il fait.

Notre plus illustre et plus grand maître en vénerie, Monsieur le duc de Bourbon, répondait aux veneurs qui, en allant aux branches, lui disaient : « Monseigneur, la voie doit être bonne aujourd'hui » :

« Les chiens vont nous le dire tout à l'heure ».

Souvent, en langage de vénerie, le mot Écouter est synonyme d'attendre. Ainsi un piqueur, parlant d'une lice qui doit faire sa portée de chiens, dira : « J'écoute la portée de telle chienne. »

Comme nous manquons d'écoles de vénerie, il n'y a plus que fort peu de valets de limiers, surtout de bons valets de limiers, sachant faire un chien à la main et rembûcher un animal de manière à donner une belle brisée. Ils mettent trop souvent leur animal sur pied pour s'assurer qu'il est bien dans l'enceinte. N'ayant pas la finesse et l'adresse de le raccourcir sans le mettre debout, ils lui fichent un singe dans le ***** derrière, comme disaient autrefois les hommes d'équipage ; ils vous donnent une voie, et non une brisée. Ces mauvais valets de limiers ne vous donnent jamais à courre un animal seul, ou accompagné de biches seulement. Quand ils ont trifouillé dans les enceintes, mis tous les animaux sur pied, poussé les hardes les unes sur les autres, c'est une armée que l'on attaque, c'est une bataille rangée qu'on livre ; et dans cette bataille succombent trop souvent plusieurs victimes. Dans les forêts très peuplées en animaux, et dans les futaies fort claires, il est parfois plus difficile de ne prendre qu'un seul cerf, que d'en prendre plusieurs, ou ne pas en prendre du tout.

A propos de valets de limiers, et de chiens dressés et mis à la botte pour le travail à la main, je me rappelle un bâtard fort intelligent nommé Tambour, que mon frère avait mis à la main. Cette histoire dénote la finesse de nez incroyable à laquelle peuvent arriver certains chiens, à force

d'exercer ce sens sur des voies froides et hautes. C'était au mois de janvier : nous étions en déplacement au château de Pinon, pour chasser en forêt haute de Coucy, Saint-Gobain et Prémontré. En passant sur une route verte, le limier porte au vent ; son valet de limier lui donne du trait, le chien saute avec ardeur un large fossé, et conduit son maître droit au bois de mue d'une troisième tête, sur lequel il se rabat à dix ou douze mètres dans le fourré. Mon frère nous rapporte la ramure au rendez-vous. En admettant que cette ramure d'un jeune cerf ait été perdue par lui en avril précédent, il ne pouvait pas y avoir moins de huit à neuf mois, puisque nous étions en janvier. Et il était même recouvert sur terre de quelques feuilles.

Le découplé sur un sanglier doit se faire aussi rapidement que possible, au moment où l'animal saute, surtout dans les forêts de fourrés, afin de ne pas lui laisser le temps de se vider et de se mettre sur ses jambes. La première, pour ainsi dire la seule difficulté du sanglier, c'est son fonds. Dans toutes les chasses, un animal bien attaqué est aux deux tiers pris ; mais c'est surtout sur le sanglier au fourré qu'il est nécessaire de bien attaquer et de bien découpler. Sous futaie, le découplé bas et roide est moins nécessaire ; ces animaux à courtes pattes ne peuvent tenir aussi longtemps devant des chiens ayant du train ; la question de fonds devient alors beaucoup moins importante.

La chasse du sanglier présente une seconde difficulté, dans le cas où l'animal, même presque hallali courant, se met pour un instant dans une compagnie, puis s'en sépare immédiatement, la compagnie tenant aux chiens. Ce cas, qui se produit de temps en temps à la chasse du sanglier, est assez dangereux. Des chiens, si bons qu'ils soient, quelque chiens de change qu'ils puissent être, lâchent toujours leur sanglier de meute pour en aboyer un d'étau, lorsque celui-ci tient devant eux, et que l'animal de meute s'est dérobé. Dans ce cas vous partez souvent sur un change.

Pour le découplé sur le cerf, les chiens d'attaque étant arrêtés, il est beaucoup moins important d'y procéder rapidement, le cerf se faisant souvent relancer après le découplé. Du reste chaque pas que fait un cerf lui compte pour être pris ; et la question de se mettre sur ses jambes et de se vider, n'existe pas pour lui comme pour le sanglier.

La plus grosse difficulté sur le cerf est, à mon avis, la longue refuite en ligne droite dans des forêts très peuplées, avec de longs débuchés ; au printemps surtout, par des terres sèches et poudreuses qui font que les chiens ne reprennent plus la voie avec ardeur quand vous les avez arrêtés quelques secondes de plus que vous n'auriez dû le faire, ou pour attendre quelques chiens de queue qui tardent à rallier.

Lorsqu'après ces longs débuchés, vous rentrez dans une forêt très peuplée, le cerf de meute s'étant accompagné de hardes qu'il a rencontrées, et en ayant été séparé par les chiens de tête, si à ce moment les chiens ne sont pas bien ensemble, vous risquez de manquer ou de mal prendre. Les animaux qui prennent ces grands partis, sont ceux qui se sentent les plus vigoureux ; souvent ils ont une existence vagabonde qui les rend plus entraînés que ceux qui mènent en forêt une vie plus sédentaire. On entend souvent dire : tel équipage chasse mieux cette année que l'an dernier. Cette expression n'est pas toujours juste. Quand des veneurs chassent sans aucun principe de vénerie, ils chassent toujours et tous les ans aussi mal ; seulement une année ils prennent davantage que l'autre, tout en chassant aussi mal et sans principes, parce que les animaux sont moins vigoureux ou parce qu'il se trouve quelques bons chiens qui tiennent mieux une voie, qui n'y étaient pas l'année précédente ; mais les principes sont toujours les mêmes, et aussi mauvais.

Prendre un cerf, ce n'est pas détruire un animal ; prendre n'est pas toujours synonyme de bien chasser. Je sais que pour le public la prise est tout ; et il y a des amateurs qui aimeraient mieux prendre une biche après avoir attaqué un sanglier, que de ne rien prendre du tout. Il n'en est pas moins vrai qu'on peut prendre un cerf après avoir très mal chassé, et en manquer un après avoir observé toutes les règles de vénerie. La difficulté n'est pas de prendre un cerf, c'est de le bien prendre. Il vaut souvent mieux manquer en observant les règles de vénerie, que de prendre en les méprisant, la leçon étant préférable pour les chiens ; un veneur bon maître d'équipage n'est pas un preneur de cerfs. Il y a des équipages où l'on ne fait jamais acte de vénerie, on ne prend que lorsque les chiens prennent tout seuls.

Pour la chasse du chevreuil, on attaque souvent à la bille-baude, c'est-à-dire avec tous les chiens mis découplés dans l'enceinte sans avoir fait le bois, ou tout en n'ayant rien au rapport. Ce terme de Bille-baude est consacré à ce genre d'attaque, tout aussi bien sur le cerf et le sanglier que sur le chevreuil.

Le cerf à l'hallali doit être dagué au couteau, ou le jarret coupé, c'est de tradition. C'est une manière de mieux satisfaire les chiens, d'augmenter chez les jeunes, au commencement de saison, l'amour de la chasse, quand ils n'ont pas pu suivre, et qu'on les ramène et redonne sur un hallali courant.

Le cerf est le seul animal avec lequel on puisse avoir véritablement un hallali sur pied : tenant devant les chiens, ce que ne font ni le lièvre, ni le chevreuil, et ne présentant pas pour eux le danger du sanglier, dont le maître d'équipage cherche en général à raccourcir l'hallali autant que possible. Le cerf est loin d'être aussi dangereux pour les chiens que le sanglier ; cependant il les effraie davantage par sa taille élevée, et par les grands mouvements qu'il fait pour se débarrasser d'eux. Je ne parle pas ici du loup, cet animal n'existant pour ainsi dire plus en France.

On ne doit pas dire servir un cerf, soit au couteau, soit à la carabine. Dans un Bat l'eau, la carabine doit être employée pour raccourcir ce spectacle, qui se prolonge, en général, beaucoup trop. Dans ce cas, quand le cerf est abattu à la carabine, on dit qu'il a été porté bas à la carabine.

Pour le sanglier, au contraire, il faut toujours dire servir un sanglier, qu'il soit fait usage de la carabine ou du couteau. On dit alors que l'animal a été servi au couteau ou à la carabine.

Quand un cerf n'a pas été dagué, ou porté bas à la carabine, on dit qu'il a été porté bas par les chiens ; quand un sanglier n'a été servi ni au couteau ni à la carabine, on dit que les chiens l'ont coiffé.

Il est rare qu'un sanglier fasse son hallali à l'eau ; il arrive quelquefois cependant que ces animaux s'y jettent : dans ce cas, il faut craindre de servir un sanglier dans un cours d'eau large et profond : il coulerait au fond.

Il est fort rare au contraire que le cerf disparaisse au fond de l'eau. Je n'ai jamais vu le fait se produire qu'une fois, en rivière d'Oise : l'animal ne put jamais être retrouvé pour faire curée.

Il est également très rare qu'un cerf descende un cours d'eau important en nageant pendant plusieurs kilomètres. On rapporte cependant que le Roi Louis XV, prenant un cerf en rivière d'Aisne, entre la forêt de Compiègne et celle de Laigue, le laissa descendre le cours de la rivière pendant un très long trajet, pour faire jouir de ce beau spectacle les habitants de sa bonne ville de Compiègne, et vint le prendre sous le pont de la ville, sur la rivière d'Oise.

Pour préparer la curée aux chiens, le premier piqueur doit montrer à ses hommes comment on dépouille un animal par principes. Trop souvent, dans bien des équipages, le premier piqueur vient faire la conversation avec les maîtres, au lieu de surveiller sa curée, de voir l'état de ses chiens après l'hallali, d'aller les faire boire, les placer dans un endroit abrité, ou les faire promener pour éviter les refroidissements. Les piqueurs doivent tout apprendre par principes aux valets de chiens, aussi bien à dépouiller un cerf qu'à rouler un trait, à sonner en parties comme on doit sonner dans un bon équipage. Les fanfares ne doivent jamais se sonner vite en parties, mais solennellement et avec des finales très prolongées ; non pas à la galoppe, comme font les sonneurs du coin le jour du mardi gras.

Quant aux bien-allés sonnés pendant la chasse, ils doivent être vifs, gais et très courts. Dans un équipage où le bouton est nombreux, ce serait un roulement de bien-allés perpétuels qui dérangerait hommes et chiens.

Les piqueurs doivent apprendre aussi aux hommes à prendre la trompe et à la remettre sur l'épaule, comme cela doit se faire. La trompe doit se prendre de la main droite, le plus près possible de l'épaule gauche, et se remettre aussi le plus près possible de cette épaule ; puis l'homme, sans la lâcher, fait relever le pavillon en descendant la main vers la hanche droite, au lieu de la jeter sans façon sur l'épaule.

On dira que toutes ces bonnes manières ne sont pas du bien chasser ; c'est parfaitement vrai, mais ce n'est pas non plus du mal chasser ; et sans

contredit, ces formes bien observées donnent très bonne mine à un équipage, grand air aux hommes, et la silhouette de gens formés à bonne école. Il y a donc quelques raisons pour que ces hommes chassent mieux que d'autres formés à je ne sais quelle mauvaise école.

L'homme d'équipage, piqueur ou valet de chiens à cheval, qui sonne des appels aux hardes pour les faire avancer ou faire avancer un relai de chiens pour découpler ou le donner, doit, après avoir sonné ces appels, agiter sa trompe parallèlement au sol, à hauteur de son tricorné ou de sa cape, de droite à gauche et de gauche à droite, le pavillon en avant. C'est une tradition des grands équipages qui a sa raison d'être. Il arrive souvent qu'au milieu du bruit d'une foule nombreuse, ou n'ayant pas le vent, les hardes n'entendent pas l'homme sonner, ou bien n'entendent pas ce qu'il sonne. Quelquefois le mouvement se voit mieux que le son ne s'entend ; en tous cas, c'est une indication de plus. Il était aussi d'usage qu'après avoir sonné des appels aux hardes, l'homme fit tourner son cheval en cercle pour indiquer qu'elles devaient avancer.

Lorsqu'on s'arrête pour écouter ou voir sauter, il faut toujours, autant que possible, tourner la tête de son cheval du côté où est la chasse, de façon à donner cette indication à ceux qui de loin vous regardent et n'entendent pas les chiens.

Il est de tradition que l'homme d'équipage, s'arrêtant pour laisser sauter devant lui le cerf de meute (on ne dit pas l'animal de chasse, mais l'animal de meute ou le cerf de meute), prenne son tricorné les ongles en dessous ou sa cape, et salue l'animal, le bras tendu, en criant Taïaut. Puis, remettant sa coiffure sur sa tête, il sonne la vue lorsque les premiers bons chiens arrivent sur la voie, et lui indiquent que c'est bien son cerf. Ce salut se donne plus régulièrement à un dix cors qu'à un jeune cerf, il est plus pompeux. On voit aussi des veneurs s'arrêtant pour écouter, retirer leur cape, qu'ils tiennent en avant et au-dessus de la tête, ou bien encore sur la cuisse droite.

D'aucuns prétendent que l'on entend mieux la tête découverte.

Les façons et traditions des hommes d'équipage se perpétuent surtout de jeune âge. Un maître peut apprendre à ses hommes à bien chasser, leur

donner de bons principes de vénérie. Il ne peut en être de même pour les façons et traditions qui se prennent au chenil, entre eux, d'enfance, sous la direction d'hommes qui les connaissent et les transmettent à leurs descendants.

On ne dit pas la peau d'un cerf ou d'un sanglier, les yeux, le pied d'un sanglier, etc... On dit la nappe du cerf, le paroi du sanglier ; la tête d'un cerf, la hure d'un sanglier ; le pied du cerf, la trace du sanglier ; les dintiers d'un cerf, les suites d'un sanglier ; les écoutes du sanglier, et non ses oreilles ; les mirettes du sanglier, et non ses yeux ; la crinière du sanglier, le fanon du cerf.

Les menus droits d'un cerf, sont la langue, le mufle et les oreilles.

L'os du cœur d'un cerf est bon aux accouchements des femmes.

Le revenu distillé aide fort aux mêmes accouchements.

Fourlonger. C'est quand un cerf s'éloigne fort des chiens en prenant une grande avance.

Le vent du trait. C'est quand le cerf à vent, ou connaissance du limier. Dans ce cas, souvent il s'en va de hautes erres, et l'on trouve buisson creux.

L'Égail. C'est la rosée du matin. Quand on va au bois, l'on dit que les limiers en veulent bien dans l'égail.

Départir la quête. C'est assigner à chaque valet de limier qui va au bois, les cantons de sa quête.

Lever le pied d'un cerf à la curée pour en faire les honneurs. Il faut que ce soit le pied droit.

Le chien de nez dur. C'est un chien qui rentre malaisément dans sa voie et reprend la voie lentement.

Un chien étruffé. C'est quand il a une cuisse qui ne prend plus sa nourriture, s'amaigrit et le rend boiteux.

L'assemblée est le rendez-vous de tous les veneurs où se font les rapports des valets de limiers qui vont au bois.

On ne dit pas non plus lever les crottes des chiens dans un chenil, mais les grenades.

Notons en passant qu'on ne doit pas crier Taïaut, ni sonner la vue sur un sanglier. Si l'animal vous saute, sonnez fanfare, et criez V'lau ! Le jour de la saint Hubert, on sonne la fanfare du saint qui remplace toutes les autres. Il est plus classique de prononcer saint Hubert avec l'haspiré.

De même, on dit une harde de cerfs et une compagnie de sangliers.

De même aussi, on dit un grand sanglier et un gros cerf.

On ne dit pas une biche ou une laie pleine, mais une biche ou une laie chargée.

On doit dire aussi corriger des biches, en destruction de grands animaux, quand le nombre en paraît trop grand, et non tuer des biches.

On nomme Vautrait un équipage composé de chiens pour chasser le sanglier. Ce nom de Vautrait vient originellement du nom de Vautres donné aux chiens qui étaient destinés à coiffer le sanglier. On voit dans les gravures du temps, de Oudry ou de Desportes, ces chiens représentés revêtus d'espèces d'armures destinées à les protéger.

Le langage de vénerie doit toujours s'employer au présent. On ne dit pas, dans un compte-rendu : J'ai vu sauter le cerf à tel endroit, j'ai sonné la vue, tel chien m'est arrivé, je l'ai arrêté..., mais, le cerf de meute me saute à tel endroit, je reconnais que c'est bien mon cerf, je sonne la vue, tel chien m'arrive, je l'arrête, etc...

Le valet de limier, faisant son rapport, dit : mon chien me suralle la voie à tel endroit, je prends les grands devants, je ferme mon enceinte à tel endroit, et je brise à tel endroit. L'animal vient baiser la route, fait son retour.

Lorsque plusieurs valets de limiers font le bois, le matin d'un rendez-vous, dans une même forêt, ils ont certaines règles à suivre et à observer entre eux dans leurs quêtes. Le valet de limier qui fait suite d'un animal, doit briser la route qu'il travaille par une branche cassée de hêtre ou de chêne feuillu, dite brisée, qu'il place au milieu de la route, la pointe cassée dans la direction dans laquelle il travaille. Il doit faire une raie avec la pointe de son pied, derrière le pied de l'animal, pour indiquer aux autres valets de limiers que l'animal est travaillé. Il brise double quand il pense que l'animal est rembûché dans une enceinte ; et il brise haut, aux quatre coins de l'enceinte où il pense que son animal est rembuché, en cassant à hauteur d'homme une branche qu'il laisse pendante. Le valet de limiers formé à grande école, juge plus l'âge d'un cerf à ses allures et à son pied, qu'à sa tête. L'âge en est moins discutable pour un connaisseur par le pied et les allures que par la tête.

Aux véneries souveraines, la raie faite avec la pointe du pied, dont je viens de parler, devait affecter la forme d'un V.

La marque des chiens à la vénerie est un V fermé comme un triangle et barré par le milieu. Pour la vénerie d'Orléans, avec un O dans le milieu.

Les véneries souveraines ou princières ne chassaient en général que des dix cors. A ces époques, les forêts de la couronne étaient riches en animaux ; et lorsqu'on sonnait la Royale sur un cerf, celui-ci était véritablement dix cors, et vieux dix cors souvent à sa troisième ou quatrième tête de dix cors. Le Roy Louis XV prenait plaisir à faire le bois et à donner à courre un animal. Il lui arrivait, dit-on, de laisser courir une quatrième tête pour un dix cors, de là les courtisans imaginèrent le dix cors jeunement pour plaire au Roy. Mais je crois qu'il n'y a rien de fondé dans cette histoire, car dans les traités de vénerie de 1683, il est déjà question du dix cors jeunement. Il résulte du dépeuplement et de la misère de nos forêts, que nous donnons aujourd'hui le titre de cerf de dix cors à un animal qu'on appelait autrefois troisième ou quatrième tête. Sous le Roi Charles X, en

1826 ou 1827, un fermé fut établi en forêt de Compiègne sur la garderie des Grands-Monts ; dans cette petite partie de forêt (environ mille hectares) deux cents grands animaux furent abattus.

En 1866 ou 1867, huit cents grands animaux furent corrigés en forêt de Compiègne et en forêt de Laigue. Il y avait à ces époques-là, dans les forêts de la Couronne, une population d'animaux telle, que les dix cors avaient le temps de se faire. Aujourd'hui, dès qu'on peut avoir un cerf à tête, on le prend, on le détruit, on le braconne au fusil pour en vendre la tête et mettre la viande au saloir ; ces beaux animaux, qui faisaient l'ornement des forêts royales, tendent de plus en plus à disparaître, cependant ils font la fortune de la contrée dans laquelle ils se tiennent, par les dépenses énormes qu'entraînent derrière elles les meutes et véneries qui y chassent.

On parle encore, dans le pays de Compiègne, du grand fermé qui fut fait sous le roi Charles X, en présence du roi de Naples, si je ne me trompe, au Puits du Roy, où quatre cents grands animaux furent corrigés, en ne tirant les cerfs que jusqu'à la troisième tête.

Tous ces souvenirs me reviennent en foule à l'esprit, et me charment en me rappelant ma jeunesse. J'en reproduis quelques-uns entre mille ; car je ne prétends pas, comme je l'ai dit en commençant, écrire un traité complet de vénerie. Ceci n'est qu'une simple-causerie, à bâtons rompus, et ne peut être autre chose. Des auteurs beaucoup plus autorisés que moi, ont écrit là-dessus tout ce que l'on pouvait écrire.

Pour être maître d'équipage, le tout n'est pas uniquement de savoir bien faire chasser ses chiens, bien rembucher un animal et le prendre suivant les règles de l'art. Pour arriver à prendre cet animal avec un bel équipage en bonne condition, il faut des connaissances tout à fait spéciales de la part du maître d'équipage, en chevaux pour les choisir et les mettre en état ; en chiens pour faire de bons accouplements, savoir élever des chiens pour les faire bons, vigoureux et souples. Savoir élever des jeunes chiens est un talent et une affaire d'amour de ces animaux que peu de Français possèdent, nous avons un grand pas à faire pour savoir élever, faire manger et éduquer nos jeunes animaux, chiens et chevaux.

De même que le maître d'équipage et ses hommes doivent reconnaître en chasse la gorge de leurs chiens, il est indispensable aussi que les chiens connaissent, non seulement la voix de leurs maîtres, mais le son de leur trompe, les chiens reconnaissent la trompe de celui qui sonne et ce qu'il sonne, ils ont confiance dans le son de la trompe du piqueur comme dans sa voix. Il faut aussi que les chiens connaissent de bonne heure la tenue de l'équipage qui doit les faire chasser.

Les chiens remarquent les moindres choses, qui contribuent à bien chasser et à leur inspirer toute confiance en ceux qui les commandent.

Au découplé, les jeunes chiens prennent la tête, ils sont remplacés ensuite par les vieux chiens, alors quoiqu'il arrive vous pouvez être assuré à ce moment que votre cerf est pris. C'est avec le lot de chiens de trois ans que l'on prend tous les animaux.

L'ouvrage de vénerie que je place au-dessus de tous ceux qu'il m'a été donné de lire, est celui que messieurs Henry Gallice et Ernest Jullien ont fait paraître en 1892, ayant pour titre : « Les meutes et véneries de haut et puissant seigneur Messire Jean de Ligniville, chevalier, comte de Bey, seigneur de Dombrot, de la Basse-Vosge, Berliz, Faulcompierre. » Les Ligniville sont grands chevaux de Lorraine.

Ce superbe ouvrage en deux volumes, est à mon avis ce qui existe de plus complet en fait de science de vénerie ancienne, applicable à notre vénerie moderne. On y trouve les vrais et seuls principes que doit connaître tout véritable veneur, voulant chasser ses chiens selon les règles de l'art. En écrivant ce livre, messieurs Jullien et Henry Gallice ont rendu à la vénerie moderne un grand service, dont nous devons leur être très reconnaissants.

RAPPORT FAIT A UN SOUVERAIN OU A UN PRINCE DU SANG

Lorsqu'un souverain ou prince du sang fait l'honneur à un maître d'équipage d'assister à son rendez-vous, celui-ci après avoir reçu le rapport de son premier piqueur, il doit faire le sien à ce haut personnage ; après quoi, il lui demande à quelle brisée sa Majesté ou son Altesse veut attaquer.

Pour faire son rapport, le maître d'équipage doit toujours mettre pied à terre, et aborder le haut personnage, la tête de loin découverte. Quand bien même ce personnage serait à cheval, il est de règle de respect et de tradition pour le maître d'équipage de l'aborder à pied.

De même les honneurs du pied faits à un souverain, à un prince du sang, ou à une dame, doivent toujours être faits par le maître d'équipage lui-même, et non par le piqueur.

Il serait à souhaiter que les grandes façons des maîtres comme des hommes, ne se perdissent pas trop dans nos petites véneries modernes, où les hommes peu stylés ont toujours la cape collée sur la tête aussi bien en chasse qu'au chenil. Assurément les hommes d'équipage ne peuvent pas avoir leur cape à la main pendant toute la durée d'une chasse, chaque fois qu'ils dépassent ou abordent les maîtres ou quelqu'un de la présence. Mais au chenil, au rendez-vous, en allant aux branches et au commencement d'une chasse tout au moins, quand ils ont à dépasser le groupe des cavaliers, surtout s'il s'y trouve de hauts personnages ou des dames, ils doivent saluer ; ou pendant tout le cours de la chasse s'ils sont obligés de dépasser une dame ils doivent toujours retirer leur cape et passer à une distance convenable s'il y a moyen ; et en s'excusant, ne pas l'inonder de boue ou de poussière, sans seulement dire pardon en passant, et sans retirer leur coiffure. On se sent toujours attiré vers un équipage où les hommes conservent la tradition d'une grande politesse. Les façons distinguées, polies, avenantes, des gens d'autrefois, faisaient passer, sans qu'on s'en aperçût, même sur certains défauts, comme la boisson, trop commune chez

les hommes des grandes véneries, ou bien encore sur un manque d'intelligence ou d'esprit, et le rachetaient complètement. Le relâchement dans la politesse va avec le relâchement dans la tenue ; l'un et l'autre sont à déplorer, et le tout nuit au respect, à la considération que la vénerie doit inspirer dans un pays. Les personnes suivant les chiens d'un équipage, nuisent parfois aux hommes et à l'équipage lui-même, en ayant vis-à-vis d'eux certaines familiarités et complaisances qui sont souvent la cause de leur perte.

COMPTES RENDUS DES CHASSES

Tout le monde se croit capable de faire un compte rendu de chasse à courre ; il n'y a pas un écrivain de journal qui ne vous fasse le compte rendu d'une chasse ; il s'efforce d'approprier son style au sujet, et la plupart du temps il n'arrive qu'à faire preuve de son ignorance des termes et du langage de la vénerie. Dans bien des équipages même on croit le connaître, et on ne s'en doute pas. Aussi, trop souvent ces comptes rendus sont prétentieux, ridicules ; et le malheureux maître d'équipage, sur le compte duquel on a écrit de semblables balourdises dans une feuille publique, se trouve fort ennuyé de la langue incorrecte qu'on lui fait parler.

Le compte rendu d'une chasse doit être fait simplement, sans prétention ; c'est le rapport écrit de ce qui s'est passé, sans commentaires sur les prouesses des veneurs, sur la qualité extraordinaire de leurs chiens, qui ont fait merveille et ont certainement beaucoup mieux chassé que ceux de n'importe quel équipage. Ces phrases pompeuses et ronflantes ne signifient rien ; elles sont loin de démontrer le bien chasser de l'équipage.

Le compte rendu de la chasse d'un équipage de grande vénerie se faisait de la manière suivante :

Forêt de ***, année ***.

Le 25 février ***,

Monseigneur fait son rendez-vous au carrefour de ***.

Obry et Dubuisson donnent à courre (ou laissent courre) un cerf à sa quatrième tête, à tel endroit. L'animal, attaqué à midi au carrefour de ***, saute le pavé de Paris, où les chiens de meute lui sont donnés ; passe au

carrefour ***, monte aux Têtes-Saint-Jean, d'où il descend accompagné d'un daguet et de trois biches. Quelques jeunes chiens étant partis sur le change, sont arrêtés à tel endroit, et reportés à la voie aux fourrés de ***, où l'animal de meute se fait relancer, et saute le cailloutis de *** : fait son retour sur les mares rouges, tient un instant aux chiens au fossé coulant, et commence son hallali courant sous les futaies de ***, où il est porté bas par les chiens après deux heures de chasse. Laissé courre par ***, si l'on n'a pas mis au commencement le nom du valet de limier ayant donné à courre.

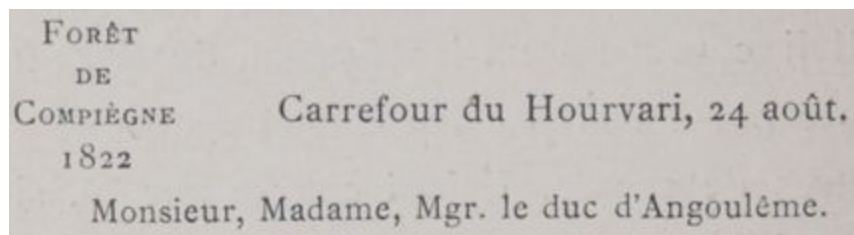
Présence de Monseigneur ***.....

Dans les équipages princiers, la présence seule des princes était mentionnée dans le compte rendu. Et les honneurs n'étaient faits qu'à des princes ou têtes couronnées.

Dans les équipages suivis par une présence nombreuse, le maître d'équipage doit autant que possible à la curée, indiquer le rendez-vous pour la chasse suivante.

Autre compte rendu de la vénerie du Roi.

Rendez-vous, dates, présence.



DESCRIPTION DES CHASSES.

Leroux père, Latrace et Lafeuille,

Ont laissé courre un cerf dix cors au rendez-vous, passe aux carrefours des Princesses, à la Michelette et des six chiens, au puits Dauphin, au carrefour des mares de Jeux, à Saint-Jean et à la Lande Blin, prend de l'eau à l'étang de Sainte-Périne, se fait battre autour de la Lande Blin,

retourne à l'Étang de Sainte-Périne, en sort et y rentre, et fut pris dans le dit étang après une heure cinq minutes de chasse.

On attaque en second un cerf dix cors laissé courre par Leroux père, Leroux fils, Burguisser, et Chéron, au carrefour des Moulineaux, passe aux carrefours du solitaire, du Boquet-Gras, du Relancé, du Puits-du-Roi et de Sécqueneaux, et fut pris sur le chemin de Crespy, vis-à-vis du puits Dauphin, après vingt-cinq minutes de chasse.

DE LA CURÉE

Peu d'équipages, de nos jours, ont un assez grand état pour comporter le cérémonial de la curée comme elle devrait être faite, et comme elle était faite autrefois dans la grande vénerie. Je la décrirai cependant dans cette brochure, car il reste encore en France quelques équipages dont le nombreux personnel permettrait de faire la curée, comme jadis dans les véneries souveraines.

Nos équipages plus modestes peuvent d'ailleurs se rapprocher de cette tradition sans paraître ridicules : il est toujours préférable de bien faire les choses ; que l'équipage soit petit ou grand, il vaut toujours mieux que tout se passe dans les règles.

Tout ceci doit se faire lestement et mettre moins de temps à faire, qu'à écrire.

L'emplacement ayant été choisi pour y porter le cerf, l'animal y est lestement dépouillé par les valets de chiens, pendant que les hommes mènent les chiens boire, ou les font marcher pour leur éviter les refroidissements. La dépouille est recouverte par la nappe, et un valet de chiens se place à la tête. Il en tient une ramure dans chaque main les doigts en dehors, les bras à l'intérieur entre les deux ramures ; les hommes montés se placent à pied sur un ou plusieurs rangs, alignés sur le côté et en avant de la dépouille, à une dizaine de mètres environ, la démasquant bien. Le premier piqueur se tient à vingt mètres à peu près en avant de la dépouille, légèrement sur le côté, afin de bien la démasquer aussi, et la laisser voir aux chiens se plaçant du côté opposé aux hommes qui doivent sonner. Il se tient bien droit, sans raideur, mais avec dignité, faisant face de trois quarts à ses chiens ; de telle sorte cependant qu'il puisse voir ce qui se passe du côté de la dépouille et de ses hommes, et avoir autant que possible l'œil sur tout. De sa main droite il tient le fouet, dont la flotte est repliée dans la main, de manière à ne pas traîner ou pendre d'une façon disgracieuse ; le poignet

tourné en dedans, les ongles faisant face à la figure. Un pied un peu en avant de l'autre, non pas les talons sur la même ligne.

Les chiens de meute sont tenus sous le fouet par les valets de chiens à pied, à cinquante mètres environ du premier piqueur, les valets de chiens se tenant sur les côtés pour bien laisser voir le front de l'équipage.

Les hommes portant trompe commencent par sonner la vue, puis la tête de l'animal, ensuite des hallalis sur pied. Alors le premier piqueur appelle les chiens à lui à l'hallali sur pied, en baissant la main qui tient le fouet en criant : « Hallali, mes beaux ! » et les met sous le fouet avant qu'ils n'arrivent à sa hauteur, c'est-à-dire à vingt-cinq mètres environ en avant de la dépouille, en criant : « Derrière ! Derrière ! » sur un ton allant de bas en haut. Je dois encore signaler qu'il est d'usage de ne jamais crier : « Derrière ! » une seule fois. On doit crier : « Derrière ! Derrière ! » ou bien : « Derrière, chiens ! Derrière ! »

Le premier piqueur fait aller les chiens au retour, les valets de chiens leur criant : « Aho ! aho ! aho ! » et les reportant à la place où ils étaient d'abord.

Les hommes sonnent encore un hallali sur pied, puis l'hallali par terre ; et le premier piqueur crie aux chiens : « Hallali, mes beaux ! » Il les tient encore un instant sous le fouet, et pendant le dernier couplet de l'hallali par terre, leur fait faire curée.

Avant l'arrivée des chiens sur la dépouille, le valet de chiens qui tient la tête, l'agite pour exciter les chiens, puis il l'enlève lestement avec la nappe au moment où ceux-ci arrivent.

Les valets de chiens ayant appris par principes à dépouiller un cerf, préparent la curée rapidement ; on doit leur apprendre aussi à aborder un animal pour le daguer ou lui couper le jarret, de manière à éviter les accidents ; leur recommandant d'avoir soin de tenir le couteau de chasse la pointe en bas pour éviter les accidents en courant dans des foules nombreuses.

Au cerf la bière, au sanglier le barbier.

Toutes ces traditions, ce langage, ont leur influence sur le bien ou mal chasser d'un équipage ; en tous cas, toute infraction à ces principes est choquante pour un veneur formé dès son enfance à bonne école.

Il était autrefois un usage dont je ne connais pas les motifs et l'origine, c'était celui de retirer ses gants à la curée sous peine de se les voir confisquer par les piqueurs et à leur profit. C'était peut-être à l'époque où les gants crispins étaient dorés ou argentés sur les coutures.

Pour la curée aux flambeaux, le cérémonial était le même en tous points. Les valets de pied en grande livrée, bas de soie, et poudrés, tenant en main de grandes torches, étaient alignés des deux côtés de la dépouille, à trois ou quatre mètres d'intervalle les uns des autres, sur une longueur d'environ cent mètres, pour éclairer parfaitement la dépouille et l'équipage tout entier. Ils contenaient ainsi des deux côtés la foule des curieux, que ce spectacle attirait toujours en grand nombre. Pendant la curée les hommes doivent sonner souvent pour égayer et charmer l'assistance. Dans ces curées de véneries souveraines, il faut bien le reconnaître, les chiens avaient un entrain et un frétillement qu'ils ne pourraient avoir dans nos modestes équipages où ils arrivent souvent à l'hallali ayant couru un cerf deux ou trois heures et sont fatigués ; tandis que dans ces grandes véneries qui ne prenaient que des dix cors, beaucoup de ces gros cerfs ne tenaient pas plus de trois quarts d'heure à une heure devant des chiens dont beaucoup étant donnés en relai n'avaient même pas couru.

On est quelquefois très embarrassé pour faire sortir d'une étable ou d'un palis, par une porte étroite, un cerf qui y a été renfermé quelques jours auparavant pour le soustraire aux chiens en cas de double prise. Le moyen d'y parvenir nous a été donné par le père Obry, ancien valet de chiens à cheval à l'équipage de M. le duc de Bourbon : « Prenez, nous dit-il, une porte ou une claie de parc à moutons ; placez-la devant vous, en travers, à la façon d'un bouclier ; vous pousserez ainsi sans danger le cerf devant vous, et il sortira facilement de l'étable. Tous les autres moyens risqueront fort de ne pas réussir, et de vous exposer aux coups d'andouillers de l'animal, qui refusera énergiquement de sortir. »

DE LA PASSION QU'INSPIRE LA VÉNERIE A CEUX QUI L'AIMENT

M. le duc de Bourbon possédait dans son beau domaine de Chantilly quatre équipages, dont il chassait les chiens à tour de rôle pendant une grande partie de l'année : l'équipage du cerf, celui du sanglier, celui du daim, celui du chevreuil. Le prince chassait tous les jours. Monseigneur faisait son rendez-vous un jour en Chantilly, un autre jour en Halatte, puis en Villers-Cotterets, La Neuville-en-Hez, Carnelle, l'Isle Adam, Nanteuil.

La couleur traditionnelle des chiens de cerf était blanc et orangé ; les chiens de couleur étaient réservés pour la chasse du sanglier.

Le prince avait des relais de chevaux dans les différentes directions, et passait une partie de ses nuits en voiture pour retraiter sur Chantilly, où il rentrait toujours après la chasse.

Par cette vie rustique et pénible, les princes conservaient leur force, leur énergie et leur santé, car la chasse c'est la guerre.

La tradition nous rapporte qu'un jour de chasse en forêt de Villers-Cotterets, le prince se cassa la clavicule en descendant la côte du Saut-du-cerf, sur le pavé de Soissons ; il remonte à cheval aussitôt ; et comme Monseigneur ne chassait pas, comme on dit maintenant, le train de cinq heures, mais prenait plaisir et intérêt à tout ce que faisaient ses chiens, sachant que c'est le seul moyen de faire un bon équipage, il prend son cerf, assiste à la curée, puis retraite sur Chantilly pour se faire soigner.

Un autre jour, le prince se casse la cuisse en descendant du poste des Cornillards aux étangs de la Ramée, en forêt de Villers-Cotterets.

Le prince attaque une fois un cerf en forêt de Chantilly ; l'animal prend son parti sur Ermenonville, Nanteuil, Villers-Cotterets, et est abandonné à la

nuit, débouchant dans les plaines du Soissonnais.

Quelques temps après, les valets de limiers font rapport de ce même cerf. Le prince l'attaque, après avoir placé ses relais dans la refuite supposée de l'animal ; celui-ci est manqué une seconde fois, et abandonné dans les environs de Reims.

Ce n'est que la troisième fois que ce cerf extraordinaire, attaqué de nouveau en Chantilly, est pris dans les Ardennes.

Il est à supposer qu'à cette époque les chiens avaient moins de tenue qu'à présent ; avec le train actuel, il est impossible que les animaux prennent d'aussi grands partis.

Ceux qui ont véritablement la passion du grand art, ne s'en lassent jamais. La tradition nous rapporte encore que M. le comte Victor de l'Aigle, étant venu à cheval au rendez-vous, en forêt de Compiègne, un jour de Saint-Hubert, par un froid humide et fort désagréable, les personnes de sa famille et de son entourage lui font observer qu'il n'est pas prudent à son âge de chasser par une température aussi rigoureuse, qu'il serait plus sage de rentrer. Le noble et excellent vieillard se rend aux supplications de ceux qui l'entourent, et retourne tristement au château, la mort dans l'âme. Le soir, au dîner de Saint-Hubert, entouré de ses enfants et petits-enfants, le comte Victor de l'Aigle leur dit : « Je me souviens qu'il y a quatre-vingts ans, en ce même jour de Saint-Hubert et au même rendez-vous, mon père me fit l'observation que vous m'avez faite ce matin, me disant qu'il faisait bien froid, et que je ferais mieux de rentrer. J'ai obéi aux ordres de mon père, je suis rentré bien tristement ! Je vous affirme que j'ai eu autant de chagrin aujourd'hui qu'il y a quatre-vingts ans : j'avais douze ans alors. »

Parmi tous les plaisirs, en est-il un seul autre que celui de la vénerie, qu'un homme puisse goûter aussi longtemps, sans en être blasé ?

Le cheval et la chasse c'est la santé et la vie.
La vie et la santé c'est le cheval et la chasse.

Le comte Victor de l'Aigle mourut à l'âge de cent deux ans.

Comme toutes les passions, celle de la vénerie inspire parfois la jalousie. La vénerie du Roi Charles X tenait un peu à l'œil celle de Monsieur le duc de Bourbon. Aussi le Roi disait souvent au prince, quand il apprenait que l'équipage de celui-ci était venu prendre en Compiègne un cerf attaqué en Villers-Cotterets : « Eh bien, Monsieur mon cousin, on m'a dit que vous étiez encore venu prendre un de mes cerfs dans ma forêt de Compiègne ! »

Le prince était venu prendre sur les marches du perron du château.

On prétend même que M. le duc de Bourbon chassait à bas bruit, et mettait la trompe sur l'épaule quand il entrait en forêt de Compiègne, et que le comte de Girardin avait donné aux gardes l'ordre de tirer sur les chiens errants.

A ce propos, voici une petite anecdote qui n'est peut-être pas très connue, et qu'il me vient à la pensée de rappeler ici. Monsieur le duc de Bourbon et Monsieur le prince de Conti étaient un peu en jalousie de vénerie. La cordialité de leurs relations en souffrait depuis longtemps. Un jour, Monsieur le duc de Bourbon chassait en Ermenonville, en même temps que Monsieur le prince de Conti en forêt de Villefermois. Les deux chasses se croisent par hasard, et l'équipage du duc de Bourbon vient prendre son cerf en Villefermois, pendant que celui du prince de Conti faisait curée à Molton, en forêt d'Ermenonville.

En retraitant, les deux princes maîtres d'équipage avaient chance de se rencontrer. C'est effectivement ce qui arriva entre les deux forêts, près d'une petite hôtellerie qui existait déjà à cette époque, et se trouve encore actuellement située au Plessis-Belle-ville, touchant presque à la gare du chemin de fer de Paris à Soissons. Les nombreux veneurs qui vont aujourd'hui aux rendez-vous de Villers-Cotterets ou d'Ermenonville, et qui passent devant cette auberge, ne se doutent pas de l'origine des on enseigne : « A La Bonne Rencontre. »

Cette enseigne remonte au jour dont je viens de parler. Les deux princes, tout à la joie d'une bonne journée, se réconcilièrent en cet endroit même, oubliant leurs jalousies et leurs petites querelles, pour fêter ensemble le double hallali qu'ils venaient de sonner.

L'hôtelier, témoin de cette scène touchante, crut pouvoir se permettre d'en perpétuer le souvenir en appelant sa maison l'auberge de La Bonne Rencontre. Elle porte encore ce nom aujourd'hui.

Qui n'a pas connu les brillants veneurs de cette époque, n'a rien connu en fait d'élégance et de vénerie : le comte de Monbreton, le vicomte de Courval, le marquis de Montmort, le comte de La Tour du Pin-Chambly, surnommé aussi le sanglier des Ardennes, le baron de Poilly, le comte Boula de Nanteuil, le comte de Quémadeuc, le marquis de Pracomtal, le comte Rostaing de Pracomtal, le marquis de Mac-Mahon, le marquis d'Espeuilles et tant d'autres veneurs plus remarquables les uns que les autres.

Comment oublierai-je de saluer la mémoire du comte d'H***, mort il y a peu d'années, homme de cheval consommé, cavalier accompli, qui aima toute sa vie tout ce qui touchait à la vénerie. Il me revient à son sujet une historiette qui n'est pas une histoire de vénerie, mais qui se passa à la chasse, et se rattache par conséquent à la vénerie. Un jour, le comte d'H*** invite un jeune homme de Paris à venir voir, un jour de chasse, un cheval alezan brûlé d'un fort beau modèle, qu'il avait acheté quelques jours auparavant, et qu'il avait nommé l'Encrier dans... le derrière, parce que l'animal avait en cet endroit des taches noires allant en diminuant de haut en bas, comme si en effet on lui avait jeté un encrier sous la queue. Le comte, traversant pendant la chasse un carrefour de la forêt, veut détacher son cheval du groupe des cavaliers, pour prendre une autre direction. Le cheval se met à pointer et à rétiver comme un beau diable. Le comte de la P***, bien connu pour sa franche gaieté, son empressement à rendre service, approche rapidement son cheval pour entraîner celui du comte d'H***. Mais celui-ci, craignant que les défenses de sa monture ne fissent une mauvaise impression sur le jeune amateur, dit au comte de la P*** : « Imbécile, reste par derrière, et dis que je monte mal ! »

Le comte d'H*** avait de ces mots empreints d'un cachet de vieille et charmante bonhomie.

Nous chassions un jour en forêt d'Halatte ; les branches étaient à la Croix des veneurs. Pendant que nous nous y rendions, nous demandons au comte d'H*** des nouvelles de sa santé, déjà un peu délabrée par suite de son grand âge ; mais son énergie ne voulait pas capituler devant la maladie : « J'ai vu hier mon médecin, nous répondit-il ; il m'a dit de bien me couvrir et d'éviter les refroidissements ; je ne me mets plus rien sur le dos, je suis toujours gelé... Comment veux-tu que je me refroidisse ? »

Cela me rappelle le mot de ce bon de la P***, cet excellent compagnon de vénerie qui savait, aussi lui, combattre la douleur par l'énergie, plaisantant toujours malgré son mal : « Je viens de chez mon médecin, nous disait-il ; il m'a dit que j'étais atteint d'une maladie dont on souffre beaucoup, mais dont on ne guérit jamais ! » Je suis persuadé que ce bon de la P*** doit rire encore dans sa tombe et égayer ses voisins par ses plaisanteries spirituelles.

On dit de certaines personnes qu'elles riront jusqu'à la tombe, lui doit rire encore en surallant la tombe.

Je sors un peu de mon sujet, car ceci n'est plus de la vénerie ; mais ce sont de charmants souvenirs d'hommes de l'ancien temps, aujourd'hui disparus, durs pour eux-mêmes, tout en étant affables pour les autres, et de relations si agréables ! Leurs noms se présentent en foule à ma mémoire, et je m'attarde volontiers en leur compagnie.

Parmi ces brillants veneurs de la Restauration que je citais tout à l'heure, élégants et passionnés pour le grand art, quelques-uns étaient moins ardents, et n'avaient pas le même feu sacré. Au nombre de ces veneurs plus tranquilles se trouvait le comte de Quémadeuc, qui permettait à ses amis de l'appeler Fanfaret. Ce surnom convenait à sa trompe élégante, à son air un peu frétilant, et à sa manière de se coiffer légèrement sur l'oreille. C'était un homme du bon vieux temps, simple, aimable et distingué. Il n'était pas enragé sur la chasse, mais il en aimait la camaraderie, et au château de Folembay, beau rendez-vous des chasses de haute et basse forêt de Coucy,

chez le baron de Poilly, on avait fait sur lui cette petite chanson, qu'on lui chantait sur l'air de Larifla-fla-fla :

Monsieur de Quémadeuc
Ne chass' pas quand il pleut,
Mais il tend le jarret.
Revient à Folembray.
Mais quand il fait beau temps,
Ah ! c'est bien différent !
Il retend le jarret,
Revient à Folembray.

Ces petites plaisanteries, qui ne choquaient en rien une société étroitement unie et confondue dans la même passion de la chasse, faisaient le bonheur de tous, même de ceux qui en étaient l'objet.

A ces noms, il faut ajouter celui du comte de Grasse, que ses amis avaient surnommé Tabac, ancien et brillant officier au régiment des hussards de la garde royale, mort il y a quelques années au château de Pinon, où il est enterré : veneur plein d'entrain, d'esprit et de gaieté.

Monsieur Boula de Nanteuil était l'un des plus aimables de ces veneurs du temps passé : gai, toujours en train, il habitait près de Meaux et chassait loup. Quand il ne put plus chasser à courre, il adopta une signature qui lui rappelait son ancienne passion ; il avait coutume de signer : Nanteuil, feu rapido, mais toujours va de bon cœur !

Toute cette brillante société de vénerie se réunissait au beau château de Pinon, à l'époque où le comte Frédéric de Lagrange y était en déplacement avec son superbe équipage, ayant La Trace comme premier piqueur et Lafeuille en second.

Le comte de Choulot et le comte de Quéney étaient tous deux capitaines des chasses de Monsieur le duc de Bourbon. Le premier est mort dans sa

terre du Nivernais ; le second, il y a quelques années seulement, dans son hôtel de Crépy-en-Valois, à Arragon. Le comte de Quéney avait conservé jusqu'aux derniers moments de sa vie la passion de la vénerie. Quelques jours avant sa mort, madame la comtesse de Quéney disait à un vieux veneur du Valois, le père Hébert, de Montémafoy, qui venait de temps en temps visiter le malade : « Je vous en prie, ne parlez plus vénerie à mon mari quand vous venez le voir ; quand vous l'avez vu dans la journée et que vous avez causé chasse, il a toujours la fièvre le soir ; il mourra certainement après une de vos visites. »

HISTORIETTES DE VIEILLE VÉNERIE POUR SERVIRA L'ÉDIFICATION DE LA JEUNE

Qui n'a connu les aventures de chasses, plus plaisantes les unes que les autres du comte du B***, ce spirituel et excellent veneur de l'ouest. Toutes ne peuvent malheureusement pas être racontées, et des plus amusantes. Qu'il soit permis de parler seulement de celles dont la mère prudente peut permettre la lecture à sa fille.

Tout le monde sait que le comte du B*** était atteint d'un assez fort bégaiement qui ne donnait que plus d'entrain à tout ce qu'il racontait si spirituellement.

L'histoire de la louve aveugle de Guipava, prise si je ne me trompe dans le vestibule du château de Monsieur le Comte de la Bourdonnaye, comme toutes les louves aveugles, ajoutait M. du B***, est une histoire connue de toute la vénerie de l'ouest.

Un collègue en vénerie, fortement blagueur (que l'on me passe l'expression), racontait devant M. du B*** qu'il avait pris quelques années auparavant un sanglier d'un poids tout à fait invraisemblable. Monsieur du B*** qui ne voulait pas gober la plaisanterie lui répondit : « Eh-Eh bien mon cher je-me sou-souviens qu'en di-dix-huit cent qua-quarante quatre, j'ai pris un grrrand san-sanglier de dou-douze cent cincinquante, dans-dans une taille de-de trois ans. »

Un certain soir de chasse, après une fatigue excessive, le comte du B*** s'arrête dans un château hospitalier, où on lui offre à diner. C'était un vendredi, et les nobles châtelains, comme tous ceux de Bretagne et de bien d'autres pays, suivaient exactement les préceptes de l'Église, de sorte que le dîner était servi en maigre. Le comte du B*** crevait littéralement de faim, il mange comme quatre, et retraite ensuite à cheval, sur un gros bourg distant encore du château où il venait de dîner, d'une dizaine de lieues. Mais

voilà que pendant la route, le maigre faisant son effet, il est pris de crampes d'estomac et de tranchées abominables, et il a toutes les peines du monde à arriver jusqu'au bourg de ***.

Aussitôt descendu de cheval, il dit à la servante de l'auberge : « Je-je-je vais c-c-crever. Allez v-v-vite me cher-ercher le mémédecin. Le médecin arrive tout essoufflé. Mais il se trouvait que le docteur H*** était bègue comme Monsieur du B*** lui-même. Le comte du B*** lui dit péniblement : « D-d-docteur, d-d-dépêchez-vous de-de me soulager. J'ai une ca-ca-carpe et un brbr-brochet qui-qui se livrent dans m-mon estomac une ba-bataille terrible ! » Le docteur croyant que son client l'imitait en voulant lui faire une mauvaise plaisanterie, devient rouge de colère et lui dit : « M-Monsieur ce n'était p-p-pas la peine de me-me faire venir pour vous ffficher de moi ! ! ! Tirez-vous d'affaire comme v-v-vous pourrez. » Et il s'en va furieux.

Pour être veneur, et bon veneur, il faut être dur pour soi et je dirai, un peu parfois pour les autres. La rusticité du corps accompagne souvent celle du caractère, mais la loyauté et la franchise doivent rester avant tout le propre du veneur. Pour faire un bon veneur comme aussi pour faire un bon soldat ou un bon cultivateur il faut avoir un excédent de santé.

J'ai vu souvent le prince Maximilien de Béthune, après avoir dîné dans son voisinage, rentrer la nuit à pied, faisant sa tournée contre les braconniers, tenant à la main son énorme gourdin, qu'il appelait son juge de paix. En arrivant chez lui vers une heure du matin, il se mettait en tenue, montait à cheval, et vers cinq heures était en forêt de Thelles, près de Beauvais, pour mettre devant et rembucher son animal. Il le chassait ensuite, et rentrait la nuit en son château de la Ville-Tertre, toujours à cheval, car à cette époque on ne connaissait guère la voiture. Le prince était un homme d'une grande énergie, mesurant six pieds trois pouces, pieds nus, montant vigoureusement les chevaux les plus rétifs, et sachant tirer un grand parti comme travail de ceux qu'il avait entre les jambes. Nous lui avons connu son vieux Butor, percheron léger et élégant sur lequel il fit Dix-neuf Saint-Hubert. A l'époque où le prince de Béthune chassait loup, il possédait un équipage superbe de bâtards normands, qu'il élevait à la Ville-Tertre, provenant comme origine du comte du Pille. Les chiens normands

du comte du Pille, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, ont eu un premier croisement Anglais au moment de l'invasion. Des officiers Anglais ayant amené avec eux quelques chiens d'équipage, le comte leur demanda de faire un croisement avec ses lices Normandes.

On peut presque affirmer que le marquis de l'Aigle, un mois avant sa mort, à quatre-vingt-trois ans, n'avait jamais fait ni un rendez-vous, ni une retraite, autrement qu'à cheval.

Dans les déplacements des équipages chassant en province loin de Paris, surtout dans les équipages de loup, on était forcé de mener, la vie nomade de ces animaux ; les maîtres, comme les hommes, portaient la tenue de l'équipage, on n'avait pas d'autres vêtements.

On vivait ainsi en bonne camaraderie, en excellents rapports avec les gens du pays, qui aimaient les veneurs, et s'égayaient toujours de leur belle humeur. Un des plus populaires était le comte de S***, qui chassait dans une région où les distances étaient énormes, et qui était parfois obligé, pour se transporter des rendez-vous très éloignés, de faire usage de la diligence, seul moyen de transport à une époque où les chemins de fer étaient inconnus.

Le comte de S*** était affligé d'une obésité précoce extraordinaire, qui ne l'empêchait pas d'être d'un esprit alerte et vif, et d'un enjouement des plus agréables. Quand il voyageait ainsi dans des voitures publiques, il avait coutume de retenir deux places, pour être plus à son aise et ne pas gêner ses voisins. Un jour son embarras fut extrême, quand, se présentant pour occuper deux places, le conducteur lui dit : « Monsieur le comte, je vous ai conservé les deux places que vous m'avez fait demander ; il y en a une sur la banquette et l'autre dans le coupé. »

Une autre fois, le comte avec tout son attirail de chasse, sa trompe à l'épaule, son fouet, ses éperons et autres instruments de vénerie, se présente à la portière de la diligence ; c'était jour de marché ; les bonnes femmes affolées, se serrent tout en regardant d'un œil inquiet le nouvel arrivant ; elles mettent leurs paniers sur leurs genoux, pour faire place au comte, mais paraissent navrées de la forte carrure du nouveau voyageur ; celui-ci aussi

spirituel que bienveillant, prend place en se faisant le plus petit possible, et en disant à ses voisines, avec son plus gracieux sourire : « Je vous demande bien pardon, mesdames, de venir ainsi vous déranger ; mais quand les figures se conviennent, les derrières trouvent toujours à se caser. »

La tradition nous rapporte encore que pendant la terreur, le marquis de l'Aigle fut arrêté et emprisonné par ordre du tribunal révolutionnaire. Le marquis jouissait d'une grande popularité dans tout le pays de Compiègne, dont les habitants se transportèrent en masse pour demander sa mise en liberté, ajoutant en outre que les forêts et le pays étaient devenus trop tristes, n'étant plus animés par le mouvement des chasses et le son de la trompe,

Le marquis fut mis en liberté et rendu au pays.

Cette vie simple qu'on menait autrefois à la campagne, toujours par les routes, à cheval ou en voiture publique, contribuait à faire connaître les veneurs, à rendre la vénerie plus populaire qu'elle ne l'est maintenant. Aujourd'hui il y a les premières, les secondes et les troisièmes classes, qui contribuent peu à la fusion d'icelles.

Les équipages des environs de Paris faisaient peu de déplacements. Celui de Villers-Cotterets a été le dernier de notre époque, dans un rayon de vingt lieues autour de Paris, à mener cette vie pleine de charme et d'imprévu.

Le Roi, les princes du sang, monsieur le duc de Bourbon, partaient le matin soit de Paris, soit de Chantilly, de Betz-en-Valois et autres résidences pour les rendez-vous ; ils rentraient le soir en poste comme ils étaient venus le matin, surtout quand les véneries faisaient leurs rendez-vous de Versailles, Meudon, Verrières, Carnel et autres, que l'on nommait la Chasse des petits environs.

La belle humeur était de règle dans les déplacements ; elle y était même de tradition, et fort en honneur chez les maîtres comme chez les hommes, après le devoir fait et la besogne terminée.

Le déplacement était en outre l'école de la vénerie et du cheval ; on passait agréablement les soirées en devisant sur les sujets de vénerie. Les plus anciens apportaient leur savoir et leur expérience, dont profitaient les plus jeunes. La tradition se maintenait ainsi. Le cheval était en grand honneur ; c'est là qu'on apprenait à le connaître, à le monter, à le soigner, à le mettre en condition. Le lendemain de la chasse, dès le matin, on allait avec anxiété tâter les tendons pour bien s'assurer qu'aucune avarie ne leur fût survenue. Le cheval qui avait chassé la veille, était monté au pas, sagement, sur un terrain doux, pour rafraîchir les membres chauffés par le travail, et exciter l'appétit par la promenade au grand air.

Les hommes d'équipage, toujours joyeux et souvent fort spirituels, prenaient plaisir à se jouer entre eux quelques tours. Il arrivait même parfois qu'ils se permettaient, à l'occasion, vis-à-vis des maîtres, quelques plaisanteries dont le laisser aller un peu risqué n'excluait jamais le respect et le bon ton.

Un beau matin de décembre, dans un équipage qui menait souvent la vie de déplacement dont je viens de parler, les trois valets de limiers étaient sortis malgré la rigueur du temps et l'épaisse couche de neige qui était tombée pendant la nuit, et qu'ils avaient trouvée sur terre en s'éveillant. Ils partaient sans grand espoir de travailler facilement un animal et de pouvoir chasser ensuite. L'un d'eux était un maître, élégant cavalier, ardent veneur ; il termine rapidement sa quête, de très bonne heure, ayant marché à double allure sans tomber sur la voie d'un seul cerf ; par ce temps abominable les animaux avaient fait leur nuit sous eux, sans avoir donné aucune connaissance. Il reprenait le chemin de l'auberge du déplacement, lorsque le hasard, ou peut-être la préméditation, le fait passer devant la maisonnette d'une belle brune de l'endroit, renommée pour sa façon avenante de recevoir les veneurs ; par cette horrible froidure, on était sûr de trouver là un grand feu allumé et une bonne hospitalité.

Notre maître valet, son limier à la botte, entre dans la maisonnette, non sans laisser, l'un et l'autre, des traces bien marquées sur ce beau revoir de neige.

Peu d'instants après, passent les deux autres, dont les yeux s'étaient déjà rabattus de loin sur la voie du premier, fuyant devant eux. Rien n'échappe à la vue d'un bon valet. de limier, qui marche toujours la tête basse, et l'œil à terre. Ils en font suite, et le trouvent rentrant. Ils enveloppent, et ne trouvent aucun vol-ce-l'est sortant. Ils ferment alors leur enceinte par une belle double brisée à la porte même de la maisonnette, indiquant ainsi qu'ils ont leur maître bien rembuché. Quelques instants se passent, et celui-ci, réchauffé et réconforté, se remet sur pied, et vide son enceinte. Quel ne fut pas son étonnement, en sautant le seuil de la porte, de se voir brisé double par ses spirituels compagnons !

La plaisanterie n'était pas de mauvais goût ; notre veneur fit ce qu'il y avait de mieux à faire, il en rit et n'en souffla mot au déplacement. Mais l'histoire fut néanmoins connue, et fit le bonheur de tous.

On raconte qu'un soir de chasse, le comte de ***, rentrant harassé de fatigue après une refuite fantastique sur un vieux loup, se couche peu de temps après son dîner pour prendre un repos bien mérité. Il venait à peine de s'endormir, lorsque son valet de chambre vient frapper à sa porte. Le comte se retourne et demande avec un peu d'impatience ce qui se passe.

« Madame la comtesse vient d'accoucher !

— De quoi ?

— D'un garçon !

— La comtesse va bien ?

— Oui, monsieur le comte ! »

Il se retourne à moitié endormi, et se rendort sur l'autre oreille.

Quelques temps après, même bruit à la porte.

« Que se passe-t-il encore ? », demande le comte ennuyé.

« Madame la comtesse vient d'accoucher !

— Mais laissez-moi donc tranquille, vous me l'avez déjà dit !

— C'est d'un second, monsieur le comte !

— Gardez les bons, noyez les mauvais ! »

Je ne garantis pas l'exactitude absolue de mon histoire, mais on la racontait dans ma jeunesse.

LIEUTENANTS DE LOUVETERIE.

Il est peut-être intéressant pour la vénerie moderne de connaître les noms des lieutenants de Louveterie de l'époque de la Restauration. La liste complète en serait trop longue, je vais simplement donner celle des départements environnant Paris, et celle des départements où la vénerie était le plus en honneur.

Aisne	{	Le comte de La Tour-du-Pin-Chambly.
		Le baron de Montbreton.
		Le général comte Dulauloy.
		Le comte Henri de Montesquiou.
		Le vicomte Ernest Dubois de Courval.
		de Colnet.
Charente Inf.	{	Deviolaine.
		Le comte Charles de Nieuwerkerke.
		Auguste de Saint-Léger (dont les chiens de
		Saintonge avaient une réputation si bien
		méritée).
Cher.....	{	Dupré de Saint-Maur.
		Rolland d'Arbouse.
		Paulz.
		Magnard de Drulon.
		Le baron Augiers (Édouard).
Doubs ...	{	Le comte Louis de Vezins.
		Renouard de Bussièrès.
		De Boulot.
		De Deservillers.
Eure.....	{	Le comte du Hallay.
		De Meaupeou.
		Le comte de Corneille de Beauregard.
		Augustee } Blosseville.
Loir et Cher.	{	De Maupas.
		Le comte de Guercheville.
		Boisguyon de Chaussepot.
Loire Inf.	{	Le marquis du Cambout de Coislin.
		Le marquis de Catuélan.
		Urvoy de Saint-Bédant.
		Le marquis de Monti.
		Le comte de Botdérû.
		<i>Le comte de Botdérû, le fameux veneur de si grand renom, était louvetier dans cinq départements, au moins.</i>

Morbihan. { Le comte de Botdérû.
 Le comte Harscouet de Saint-Georges.
 Le vicomte de Pont-Bellanger.
 Le chevalier de Porcaro.

Moselle... { Le comte Charles de Courcy.
 De Wendel.
 Huber.

Nièvre.... { Le marquis de Pracomtal.
 Le comte Hector d'Aunay.
 Le comte Armand de la Rochefoucault.
 Brière d'Azi.
 Huvelin de Bavilliers.

Nord..... { Le marquis d'Aoust (qui fort âgé et aveugle,
 passionné pour la vénerie, chassait encore
 en voiture).
 Paulée fils.
 Le comte Charles d'Esclaibes.

Oise..... { Personne de Songeons.
 Le baron Roslin d'Ivry.
 Le marquis Des Acres de l'Aigle.
 Le chevalier du Pille.

Seine-et-Marne. { Le vicomte Joseph de Forestier.
 De Mazenod.
 Le comte Boula de Nanteuil.
 Tessier Desfarges.
 Chardon.
 Le marquis de Sigy.
 Le comte Dupont-Chaumont.
 Bidault.
 Le comte de La Tour-du-Pin-Chambly.

Sein - }
 Oise. } Le comte de Pourtalès Gorgier.

Haute. Vienne	{	De la Bastide. De Royère. Lamorelie de Puyredon. De Moussac.
Yonne....	{	Le baron Boudin de Roville. Le marquis de Tanlay. Le marquis de Louvois. Le marquis de Fleurigny. Le comte de Montigny. Le comte de Villefranche. Le comte Delacroix de Laval.

La vénerie est faite de tous ces vieux souvenirs, dont les plus anciens se perdent dans la nuit des temps. Son aurore est éclairée par la croix de Saint-Hubert, dont la légende est trop connue de tous pour que je la rapporte ici. Et si j'ai parlé de la passion des princes pour l'art de la vénerie, on peut en faire remonter le culte jusqu'aux premiers siècles de la monarchie française.

La tradition nous rapporte que le roi Dagobert, dont les équipages de vénerie habitaient le château dont on voit encore les ruines dans le village de Saint-Jean-aux-Bois, chassant un jour en forêt de Compiègne, laquelle s'appelait alors forêt de Cuise, vit dans le ciel une croix lumineuse. Saint-Ouen chassait avec le Roi, qui lui demanda son opinion sur ce signe mystérieux et surnaturel. Le grand saint répondit au roi que Dieu voulait qu'en cet endroit son Fils fût particulièrement adoré. Le roi y fit de suite construire une abbaye, qui prit le nom de la Croix-Saint-Ouen. Jusqu'à nos jours, le village si connu en forêt de Compiègne a conservé ce nom, dont tout le monde ne connaît peut-être pas l'origine.

FIN

Vieille Vénérie : Souvenirs et traditions

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6525139q>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent

entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter

utilisation.commerciale@bnf.fr